



2023 RAPPORT MONDIAL SUR LES CRISES ALIMENTAIRES

UNE ANALYSE CONJOINTE POUR DE MEILLEURES DÉCISIONS

RAPPORT RÉGIONAL

POUR LE SAHEL ET L'AFRIQUE DE L'OUEST

Remerciements

Ce rapport régional du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) sur les crises alimentaires dans la région du Sahel et l'Afrique de l'Ouest est un produit dérivé du Rapport mondial sur les crises alimentaires (GRFC 2023). Ceci est le résultat d'un processus complexe, multipartite et consensuel impliquant l'engagement et les contributions d'une multitude d'agences et de personnes, et est facilité par le Réseau d'information sur la sécurité alimentaire (FSIN).

C'est en effet le dévouement de ces personnes et de ces organisations partenaires qui ont fourni bénévolement leurs données, leurs analyses et leur expertise qui a rendu le rapport possible.

Un grand merci à l'équipe du FSIN qui a travaillé sans relâche à la rédaction, à l'enrichissement et à la conception du rapport, au Comité Senior du GRFC qui a fourni des conseils, aux groupes de travail techniques du GRFC et au partenaires du Comité Technique du Cadre Harmonisé (CT-CH) qui ont apporté leurs connaissances et leur expertise pour approfondir l'analyse, ainsi qu'aux collègues de communication qui ont révisé et diffusé le rapport et ont veillé à ce que ses conclusions et ses messages soient connus.

En particulier, nous tenons à remercier les personnes suivantes pour leurs contributions – Federica Carfagna, Evan Carr, Lynn Clark, Carlos Manuel Estevez Reyes, Giulio Fabris, Maria Paola Guerra, Sue MacDonald, Sara McHattie, Paul Neuman, Emily Olsson, Patricia Velasco et Katy Williams du Secrétariat du FSIN; Anne Claire Thomas du ACF; Baoua Issoufou, Sy Martial Traoré, Williams Massoud et Ousmane Adamou du CILSS; Aurelien Mellin, Martin Naindoubia et Elise Polak de la FAO; Ousmane Diop de la FICR; Laouali Ibrahim et Karim Ouedraogo de FEWS NET; Amadou Diop de l'IPC/GSU; Anne Wagner du JRC/ISPR; Ismael Boly de l'OXFAM; Federico Doehnert, Saidou Magagi et Marie Ndiaye et Hasina Rakotomanana du PAM; Abdou Mallam Dodo de SCI; et Anne Celine Delinger de l'UNICEF.

Nous tenons également à remercier les États membres du CILSS, les partenaires financiers du CILSS – l'Union Européenne, l'USAID, la CEDEAO, l'UEMOA, la BAD et la BID pour leur appui dans la mise en œuvre du CH dans la région Sahel et l'Afrique de l'Ouest. Enfin, nous tenons à reconnaître l'Union Européenne et l'USAID pour leur généreux soutien au FSIN.

Citation requise

CILSS, FSIN et GNAFC. 2023.

Rapport régional pour le Sahel et l'Afrique de l'Ouest 2023. Niamey et Rome.

Tous les droits sont réservés. La reproduction et la diffusion du contenu de ce produit d'information à des fins éducatives ou autres utilisations non commerciales sont autorisées sans autorisation écrite préalable des détenteurs des droits d'auteur, à condition que la source soit pleinement reconnue.

La reproduction du contenu de ce produit d'information à des fins de revente ou à d'autres fins commerciales est interdite sans autorisation écrite. Les demandes d'autorisation doivent être adressées au Secrétariat du Réseau d'information sur la sécurité alimentaire, e-mail : fsin-secretariat@wfp.org

Les désignations employées et la présentation des informations contenues dans ce produit d'information n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part du Réseau d'information sur la sécurité alimentaire (FSIN), de ses parties constituantes et de ses partenaires concernant le statut juridique ou de développement d'un pays, territoire, ville ou zone, ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.

© FSIN 2023

PARTENAIRES GRFC 2023



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



FOOD SECURITY
CLUSTER



Global
NUTRITION
CLUSTER



SICA
Sistema de la Integración
Centroamericana



unicef
for every child



Contenu

Avant-propos	5
EN BREF.....	6
Introduction	8
APERÇU DES CRISES ALIMENTAIRES DANS LA RÉGION.....	11
Tableau d'estimations et projections du CH de l'insécurité alimentaire aiguë.....	18
Spotlight – Une situation nutritionnelle préoccupante	19
Spotlight – Insécurité dans les zones frontalières.....	21
ANNEXES	23
Glossaire.....	24
Acronymes.....	27
Notes techniques.....	28
Bibliographie.....	33

Légende des icônes

-  Personnes en insécurité alimentaire aiguë
-  Conflits et l'insécurité
-  Phénomènes météorologiques extrêmes
-  Chocs économiques
-  Déplacement – Personnes déplacées internes (PDI)
-  Déplacement – Réfugiés
-  Malnutrition aiguë
-  Femmes enceintes et allaitantes
-  Maladies infectieuses
-  Services de santé et de nutrition
-  Manque d'accès à une alimentation saine
-  Pratiques d'alimentation de la mère et de l'enfant

PARTENAIRES TECHNIQUE DU CADRE HARMONISÉ



PARTENAIRES FINANCIÈRE DU CADRE HARMONISÉ



Avant-propos

Dans notre région, ce sont environ 28,60 millions de personnes qui sont touchées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, et ce chiffre pourrait atteindre 41,47 millions si des réponses adaptées ne sont pas apportées pendant la période de soudure de juin à août 2023.

Le contexte actuel de la région est fortement marqué par la conjonction de plusieurs facteurs complexes de vulnérabilité qui affectent les conditions de vie des populations. La crise sécuritaire à caractère régional occasionnant des déplacements massifs de populations, l'inflation alimentaire et économique, les impacts de la crise russo-ukrainienne et les événements climatiques extrêmes sont autant de facteurs qui détériorent la situation alimentaire et nutritionnelle dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition restent celles touchées par les conflits et la pauvreté extrême.

Cela exige un changement de paradigme pour réadapter les instruments d'intervention en innovant au niveau des stratégies de réponse sensible à la réduction des conflits afin d'inverser la tendance et réduire de façon adéquate le nombre de personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle et renforcer la résilience. Il est nécessaire de rompre avec les pratiques actuelles d'interventions pour évoluer vers le nexus humanitaire, développement et paix.

La situation du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest interpelle tous les décideurs politiques des pays et les partenaires techniques et financiers pour agir ensemble et de manière coordonnée afin de contribuer efficacement à réaliser les objectifs de développement durable, en particulier l'ODD2 « éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ».

J'invite tous les acteurs à changer de paradigme, à mieux agir ensemble, pour rendre les communautés du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest plus résilientes à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le contexte de risques complexes et multifactoriels.

Dr Abdoulaye Mohamadou,
Secrétaire Exécutif, CILSS



Rapport régional pour le Sahel et l'Afrique de l'Ouest | En bref

Bénin | Burkina Faso | Cabo Verde | Gambie | Ghana | Guinée | Guinée-Bissau | Libéria | Mali | Mauritanie | Niger | Nigéria (26 états et TCF) | Sénégal | Sierra Leone | Tchad | Togo

Aperçu des crises alimentaires et nutritionnelles, 2023

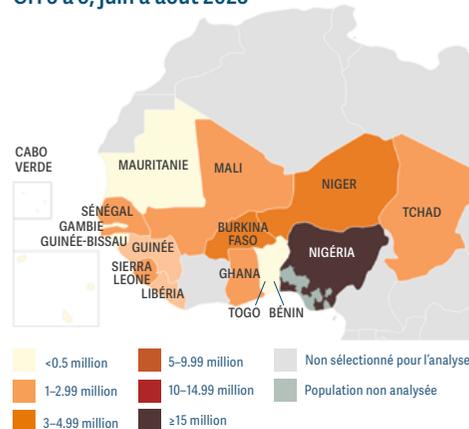
41,47M de personnes soit 11 % de la population analysée dans 16 pays sont projetées en crise à pire (Phases CH 3 à 5) pour la période de soudure de juin à août 2023.



104,01M personnes soit 27 % de la population analysée dans 16 pays sont projetées en sous pression (Phase CH 2) de juin à août 2023.

Source: Cadre Harmonisé, novembre 2022 et mars 2023.

Le nombre projeté de personnes en Phases CH 3 à 5, juin à août 2023



Les frontières et les noms indiqués et les désignations utilisées sur ces cartes n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par les Nations Unies.

Source: Cadre Harmonisé, novembre 2022 et mars 2023.

Le nombre de personnes confrontées à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (Phases CH 3 à 5) était estimée à 28,6 millions de personnes pendant la période de mars à mai 2023 dans 13 pays. Pendant la soudure de juin à août 2023, ce chiffre devrait atteindre 41,47 millions de personnes, soit les niveaux les plus élevés depuis le début du Cadre Harmonisé en 2013.

Sur ces 41,47 millions de personnes en Phases CH 3 à 5 dans 16 pays, environ 45 200 devraient être en situation de catastrophe (Phase CH 5), dont 42 700 personnes dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Sahel au Burkina Faso et environ 2 500 dans la région de Ménaka au Mali.

L'hausse de ce chiffre est attribuable d'une part à une augmentation de la population analysée et à la saisonnalité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Les principaux facteurs des crises alimentaires sont associés aux effets cumulatifs de chocs tels que :

La persistance des conflits et l'aggravation de l'insécurité civile, notamment dans le Bassin du Lac Tchad, le nord-ouest et le centre-nord du Nigéria et la zone des trois frontières au sein du Sahel Central, dont l'expansion vers le nord des pays côtiers représente une nouvelle menace ;

Les chocs économiques liés aux taux d'inflation élevés, la flambée des prix des denrées alimentaires, les effets résiduels de la pandémie du COVID-19 et les défis macro-économiques, exacerbés par la guerre en Ukraine ;

L'impact accru des phénomènes météorologiques extrêmes. En 2022, des inondations, qui avaient touché environ 7,05 millions de personnes dans 14 pays, ont perturbé les marchés et les moyens de subsistance et causé des pertes localisées de récoltes.

Nutrition

Nombre d'enfants de moins de 5 ans affligés de malnutrition aiguë dans huit pays, 2023



Source: IPC; HNO; SMART 2022.

Près de 90 pour cent des 12,25 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë en huit pays de la région en 2023 se trouvent seulement dans quatre pays : le nord du Nigéria, le Niger, le Tchad et le Mali. En outre, environ 1,18 millions des femmes enceintes ou allaitantes souffraient de malnutrition aiguë en 2022.

Bien que l'état nutritionnel des enfants et femmes soit déterminé par de multiples facteurs, les principaux facteurs sont : les pratiques d'alimentation maternelle et infantile inadéquates ; les niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë ; la faible couverture des services de santé ; le manque d'accès aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement et la prévalence élevée des maladies infectieuses.

Malgré la malnutrition infantile reste obstinément préoccupante, la disponibilité des données dans la région est un grand défi. Le manque d'accès humanitaire à certaines zones à cause de l'insécurité empêche la réalisation d'enquêtes régulières sur la nutrition tandis que la réduction des financements humanitaires among les pays à réduire la couverture de leurs enquêtes nutritionnelles et/ou leur fréquence.

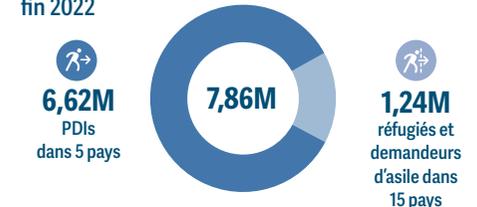
Déplacement

La région est confrontée à une crise croissante de déplacement, avec 6,62 millions de personnes déplacées internes (PDI) dans les cinq pays touchés par les conflits – le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le nord du Nigéria et l'ouest du Tchad – où le nombre d'événements d'insécurité et de conflits a augmenté de 27 pour cent en 2022 par rapport à l'année précédente (ACLEL, mai 2023). Le Nigéria et le Burkina Faso comptent à eux seuls 83 pour cent des PDI de la région, avec ces populations en augmentation rapide.

Le déplacement a entraîné une perturbation sérieuse des moyens de subsistance agricoles, de la transhumance pastorale, des marchés et du commerce. Dans les zones les plus gravement touchées, la fourniture d'une assistance humanitaire a été presque entravée. Il a exacerbé la pression sur des ressources naturelles limitées, aboutant à une exploitation excessive, et mettant en péril la cohésion sociale et alimentant les conflits communautaires (OCHA, décembre 2022).

Presque la moitié de réfugiés et demandeurs d'asile dans la région était accueilli au Tchad, principalement en provenance du Soudan. Depuis la recrudescence du conflit armé au Soudan à la mi-avril 2023, le nombre de réfugiés au Tchad a passé de 592 000 en décembre 2022 à 680 000 en mai 2023 (UNHCR, mai 2023).

Nombre de personnes déplacées dans 15 pays, fin 2022



Source: UNHCR; IOM décembre 2022.



INTRODUCTION

Introduction

Pourquoi ce rapport sur les crises alimentaires et nutritionnelle de la région

L'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition est l'un des objectifs stratégiques fondamentaux définis par le CILSS dans son plan stratégique 2050 ainsi que dans le plan de travail 2022-2026. Malgré tous les efforts déployés par les Etats et leurs partenaires, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ne cesse de s'aggraver d'année en année dans la région. Cela est attribué à une conjonction complexe de multiples chocs et de stress socio-économiques qui s'entremêlent et gangrènent certaines zones. Parmi ces facteurs d'aggravation figurent en première ligne les conflits et l'insécurité civile, les phénomènes météorologiques extrêmes, les impacts de la crise russo-ukrainienne, la volatilité des prix des denrées de base, l'inflation galopante et la pauvreté endémique. La vulnérabilité devient de plus en plus structurelle à cause des impacts prolongés et cumulatifs des chocs précédents, l'ampleur des inégalités entre les classes sociales, les capacités de résilience limitées et les déplacements internes des populations associés à l'insécurité civile aggravent encore la situation.

Pour faire face à cette crise récurrente aux multiples facettes, les décideurs politiques et les partenaires ont besoin d'informations, d'analyses fiables et pertinentes

La fondation du GRFC : un bien public fondé sur des preuves



Un partenariat solide



Un processus hautement consultatif



Une compilation de multiples analyses consensuelles de la sécurité alimentaire et de la nutrition



Un document de référence technique sur les crises alimentaires

pour aider à asseoir une programmation de réponses adaptées et mieux coordonnées dans la région de manière à réduire les impacts humanitaires des crises alimentaires et nutritionnelles. La région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest dispose d'un outil consensuel, le Cadre Harmonisé (CH) qui est une valeur ajoutée permettant de conduire des évaluations conjointes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle avec la comparabilité dans l'espace et dans le temps.

Ce rapport est le compagnon du Rapport mondial sur les crises alimentaires (GRFC) sur le principe, les conditions et la démarche inclusive avec les membres du comité technique du Cadre Harmonisé. Il est basé sur un processus rigoureux et hautement consultatif et collaboratif. Il est important de mentionner que ce rapport représente la mise au jour de la situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë dans la région en 2023 sur la base des données CH récentes de mars 2023 pour les périodes de mars à mai et de juin à août 2023. Etant donné que des analyses CH supplémentaires seront disponibles à novembre 2023 pour la période octobre à décembre 2023, ce rapport ne fournit pas l'estimation définitive du pic pour l'année 2023. Il examine les principaux facteurs de causalité et facteurs limitants et en explique le niveau de sévérité des crises alimentaires et nutritionnelles. Par ailleurs, il fournit les informations les plus récentes disponibles sur les personnes déplacées internes, les réfugiés et la situation nutritionnelle dans la région.

Ce rapport est une référence fondamentale pour les gouvernements, les acteurs humanitaires, les scientifiques, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et les autres parties prenantes pour consolider les arguments en faveur de la transformation des systèmes alimentaires, du renforcement de la résilience, de la résolution des conflits et de la promotion d'une paix durable dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Il est mis en évidence dans ce document la nécessité de conjuguer les efforts, de renforcer la concertation et les actions de réponses innovantes pour s'attaquer aux causes conjoncturelles et structurelles et aux conséquences

socioéconomiques des crises alimentaires dans la région. Il faut œuvrer vers un engagement commun en faveur du changement de paradigme pour une meilleure intégration des actions d'urgence dans le processus du développement à long terme et sensible au problème des conflits et de la consolidation de la paix dans la région.

La GRFC comme bien public mondial : partenariat, consultation et consensus

La production du GRFC est coordonnée par le Réseau d'information sur la sécurité alimentaire (FSIN) en appui au Réseau mondial contre les crises alimentaires (GNAFC). Il est le fruit d'une collaboration entre 16 partenaires, composés d'instances intergouvernementales régionales, de donateurs, d'organes techniques, de clusters et d'agences des Nations Unies. Le résultat est un document de référence indépendant qui vise une analyse consensuelle et qui a été validé et approuvé par des experts mondiaux et régionaux dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du déplacement.

Chacun des 16 partenaires participe aux groupes suivants :

- **Groupes techniques de travail** (sécurité alimentaire, nutrition et déplacement) composés d'experts techniques de chacun des organismes partenaires qui fournissent des données et des analyses, participent à la révision du contenu et formulent des recommandations au Comité senior pour approbation.
- **Comité senior** composé de hauts représentants de chaque organisme partenaire qui prennent la décision finale sur le contenu et coordonnent l'approbation institutionnelle.

Sélection et couverture des pays

La méthodologie pour l'inclusion des pays dans le rapport GRFC, ainsi que dans le Rapport Régional pour le Sahel et l'Afrique de l'Ouest 2023, suit un processus spécifique, afin d'identifier les crises alimentaires.

La prise en compte des pays/territoires pour une éventuelle inclusion dans le Rapport Régional est justifiée par le fait que ces pays/territoires ont connu un choc en 2023 et pour lesquels il était prouvé que l'ampleur et/ou la gravité de la crise alimentaire dépassait les ressources et les capacités d'intervention locales. Le rapport fait référence aux pays qui ont demandé de l'aide externe, sous la surveillance du SMIAR de la FAO (FAO-GIEWS), ou ceux qui ont hébergé des populations de réfugiés. Les pays qui n'ont pas demandé d'aide humanitaire pour les populations confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë ne sont pas considérés.

Pour ce rapport régional, 16 pays du Sahel et l'Afrique de l'Ouest ont été considérés comme des crises alimentaires car ils avaient demandé une aide alimentaire externe au cours de 2023. Sur ces 16 pays, 12 étaient sur la liste du SMIAR de la FAO (FAO-GIEWS) alors que les autres quatre pays avaient demandé l'aide alimentaire du PAM (voir carte sur la sélection des pays). Tous les 16 pays font partie de l'analyse de ce rapport en raison de la disponibilité des données CH pour 2023. Treize pays avaient des données pour la période allant de mars à mai 2023 alors que 16 pays en avaient pour la période de soudure allant de juin à août 2023.

Il convient de mentionner que la différence dans le nombre de pays sélectionnés pour l'analyse pour 2023 entre ce rapport et le GRFC 2023, c'est-à-dire 16 pays au lieu de 14, réside dans le fait que le Bénin et la Guinée-Bissau, qui n'étaient pas inclus dans le GRFC 2023, s'ajoutent en raison de une requête récente d'aide alimentaire externe.

En outre, sur les 16 pays sélectionnés pour l'analyse des crises alimentaires en 2023, huit sont considérés comme de crises alimentaires majeures due au fait qu'ils ont répondu au critère du GRFC de dépasser le seuil d'un million de personnes en crise à pire (Phases CH 3 à 5) dans une ou toutes les deux périodes d'analyse de 2023. Ces huit pays sont le Burkina Faso, le Ghana, le Mali, le Niger, le Nigéria (26 États et TCF), le Sénégal, le Sierra Leone et le Tchad. De même, le Burkina Faso, le Mali et le Nigéria ont répondu aussi au critère d'avoir

des zones d'analyse classifiées en urgence (Phase CH 4) dans les périodes de 2023. Aucun pays de la région a répondu au critère de dépasser le seuil de 20 pour cent de la population analysée se trouvant en crise à pire (Phases CH 3 à 5).

En 2023, seul un pays de l'espace du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest – la Côte d'Ivoire – n'avait pas demandé d'aide alimentaire extérieure au moment de la publication de ce rapport et par conséquent n'a pas été considéré comme pays en crise alimentaire en 2023 d'après les critères du GRFC. Cependant, des données CH sont disponibles pour la Côte d'Ivoire et indiquent qu'environ 870 000 personnes, soit 4 pour cent de la population analysée, étaient confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë pendant la période allant de mars à mai 2023 alors que 1,02 million soit 5 pour cent de la population analysée étaient projetées de se trouver en phase crise à pire (Phases CH 3 à 5) dans la période de soudure allant de juin à août 2023.

Sources de données

Le Rapport Régional pour le Sahel et l'Afrique de l'Ouest 2023 s'appuie sur les données des analyses du Cadre Harmonisé (CH) du cycle de mars 2023. Il s'agit d'un

processus consensuel et multipartite approuvé par les gouvernements, qui donne lieu à une classification de l'ampleur et de la sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë basée sur une convergence des preuves et qui sont comparables dans le temps et dans l'espace. Cela veut dire, en particulier, que la classification de phases dans un pays équivaut à la classification de phase dans un autre.

Ces analyses classent les populations en cinq phases de sévérité, de la Phase 1 (insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë aucune ou minimale) à la phase 5 (catastrophe). Voir tableau à droite. Au moyen d'un processus consensuel, les Cellules Nationales d'Analyse CH des pays produisent une estimation des populations en fonction d'une convergence des données disponibles et une revue de qualité et validation se fait au niveau régional par le Comité Technique du Cadre Harmonisé.

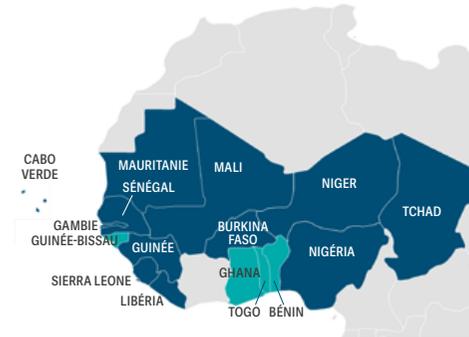
Le Rapport Régional présente principalement des populations en crise à pire (CH Phase 3 à 5), qui font face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë et ont besoin d'aide humanitaire externe pour réduire les déficits de consommation alimentaire, et pour protéger et sauver les moyens de subsistance et les vies.

Descriptions des phases CH d'insécurité alimentaire aiguë

Phase	Description de la phase
Phase 1 Aucune/ minimale	Les ménages sont capables de couvrir leurs besoins essentiels, alimentaires et non alimentaires, sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles pour accéder aux aliments et aux revenus.
Phase 2 Sous pression	Les ménages ont une consommation alimentaire minimale mais ne sont pas capables de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.
Phase 3 Crise	Les ménages ont des déficits alimentaires qui se reflètent par des taux de malnutrition aiguë élevés ou supérieurs à la normale ; OU sont marginalement capables de couvrir le minimum de leurs besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence ou en employant des stratégies d'adaptation de crise.
Phase 4 Urgence	Les ménages ont des larges déficits alimentaires, ce qui résulte en une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ; OU sont capables de mitiger les larges déficits alimentaires employant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs.
Phase 5 Catastrophe/ famine	Les ménages ont un extrême manque d'aliments et sont incapables de couvrir autres besoins même en employant des stratégies. Mort et taux de malnutritions extrêmement critiques sont évidents. Pour la classification en famine, des taux de malnutrition et de mortalité très élevés sont nécessaires. Une classification famine nécessite des preuves sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la mortalité égales ou supérieures aux seuils de la phase 5 de l'IPC. S'il n'y a pas suffisamment de données pour la classification de la famine, mais que les informations disponibles indiquent qu'une famine se produit ou se produira probablement, alors la classification de la famine est appelée « famine probable ». Il est important de noter que famine et « famine probable » sont tout aussi graves.

Source : Manuel Cadre Harmonisé 2.0.

Pays/territoires dont l'inclusion dans ce rapport régional a été considérée



Source : FSIN.

■ **Pays ayant demandé une aide extérieure alimentaire et/ou ayant subi des chocs tels qu'évalués par le SMIAR de la FAO (FAO-GIEWS) soit en 2023, soit au moins une fois au cours des trois dernières années ou soit pendant au moins trois ans au cours des dix dernières années**
Burkina Faso, Cabo Verde, Gambie, Guinée, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad.

■ **Pays/territoires qui n'ont pas répondu aux critères du SMIAR de la FAO (FAO-GIEWS) mais qui ont subi un ou plusieurs chocs en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle en 2023, pour lesquels ils ont demandé une assistance alimentaire à la FAO et/ou au PAM**
Bénin, Ghana, Guinée-Bissau, Togo.

Qu'est-ce qu'une crise alimentaire ?

Une crise alimentaire survient lorsque les niveaux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë et de malnutrition augmentent fortement au niveau local ou national, augmentant ainsi le besoin d'aide alimentaire d'urgence. Les processus du GRFC visent à distinguer une crise alimentaire de l'insécurité alimentaire chronique sur la base de l'interaction des chocs vécus en 2023, et qui affectent un ou plusieurs des piliers de la sécurité alimentaire : disponibilité alimentaire, accès alimentaire, utilisation et stabilité alimentaire. Les crises alimentaires sont plus probables parmi les populations qui souffrent déjà d'insécurité alimentaire prolongée et de malnutrition, et dans les zones où les facteurs structurels augmentent leur vulnérabilité aux chocs.



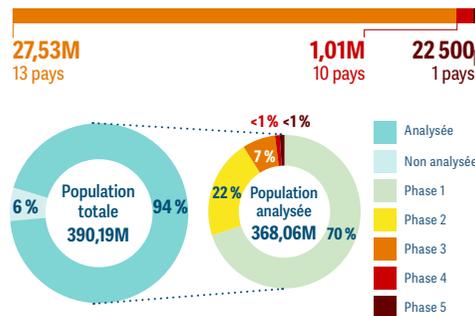
APERÇU DES CRISES ALIMENTAIRES

Aperçu des crises alimentaires dans la région

Bénin | Burkina Faso | Cabo Verde | Gambie | Ghana | Guinée | Guinée-Bissau | Libéria | Mali | Mauritanie | Niger | Nigéria (26 états et TCF) | Sénégal | Sierra Leone | Tchad | Togo

Insécurité alimentaire aiguë – situation actuelle et projetée

28,60M de personnes soit **8 %** de la population analysée dans **13 pays** étaient en crise à pire (Phases CH 3 à 5) pour la période allant de mars à mai 2023.



Environ **80,54M** de personnes soit **22 %** de la population analysée dans **13 pays** étaient en sous pression (Phase CH 2) pour la période allant de mars à mai 2023.

Des données pour la période allant de mars à mai 2023 n'étaient pas disponibles pour la Gambie, le Libéria et le Togo.

Source: Cadre Harmonisé, mars 2023.

Le nombre de personnes confrontées aux niveaux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë les plus élevés, c'est-à-dire de la phase crise à pire (Phases CH 3 à 5), était de **28,60 millions** de mars à mai 2023 (CH, mars 2023).

Ce chiffre représente 8 pour cent de la population analysée dans les 13 pays de la région où les données étaient disponibles et qui étaient considérées comme des crises alimentaires selon les critères du GRFC.¹

Il est important de souligner que sur les 28,60 millions de personnes en phase crise à pire, il y avait 27,53 millions de personnes en crise (Phase CH 3), 1,01 millions de personnes en urgence (Phase CH 4) et 22 480 personnes en catastrophe (Phase CH 5).

En comparant le chiffre au niveau régional pour les 12 pays qui avaient des analyses pour la période de mars à mai en 2022 et 2023, le nombre de personnes en phases crise à pire a augmenté de 4,3 pour cent en passant de 26,7 millions en 2022 à 27,84 millions en 2023. Cette augmentation s'explique principalement par une expansion de la couverture géographique des analyses CH, notamment au Nigéria (26 états et le TCF), au Bénin et au Ghana. Il est important à signaler que malgré cette hausse, la prévalence de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans ces 12 pays a diminué en passant de 9,4 pour cent en 2022 à 8,1 en 2023.

De sombres perspectives pour la soudure 2023

Pour la période de soudure allant de juin à août 2023, d'après les projections du cycle CH de mars 2023 pour

1. Faute de données adéquates, les analyses CH du cycle de mars 2023 n'ont pas été conduites en Gambie, au Libéria et au Togo. En outre, cette analyse n'intègre pas le Cameroun, due au fait qu'il n'est pas considéré comme partie de la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, et la Côte d'Ivoire, qui n'est pas considérée comme pays en crise alimentaire selon les critères du GRFC.

les 13 pays et les projections du cycle CH de novembre 2022 pour les trois autres pays – la Gambie, le Libéria et le Togo – environ 41,47 millions de personnes soit 11 pour cent de la population analysée seraient affectées par les niveaux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë les plus élevés (Phases CH 3 à 5). Ce chiffre comprend plus de 2,37 millions de personnes en urgence (Phase CH 4) et près de 45 200 personnes en situation de catastrophe (Phase CH 5), notamment au Burkina Faso (42 700) et au Mali (2 500).

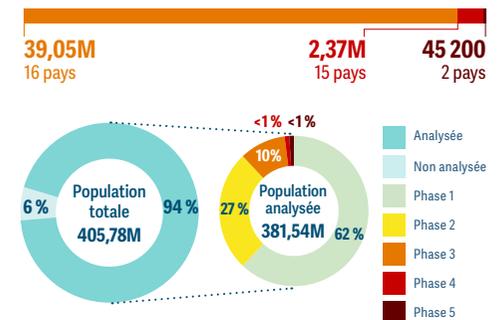
En considérant les analyses pour les périodes de juin à août 2022 et 2023 pour tous les pays sauf le Libéria, pour lequel il n'y avait pas de données pour 2022, le chiffre au niveau régional représente une augmentation annuelle de 9 pour cent par rapport à la même période en 2022.

Comme pour la période de mars à mai, cette hausse est principalement attribuable à l'expansion de la couverture des analyses CH. Pour ce qui est de la prévalence de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans ces 15 pays, elle a diminué en passant de 12 pour cent en 2022 à 11 pour cent en 2023.

Un pic d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë depuis dix ans au moins

Les projections pour la soudure 2023 représentent les niveaux les plus élevés depuis le début du Cadre Harmonisé en 2013 et reflètent une détérioration sans précédents de la situation alimentaire dans l'ensemble de la région due, entre autres, à la persistance des conflits et à l'aggravation de l'insécurité, les chocs économiques liés aux taux d'inflation élevées, la flambée des prix des denrées alimentaires et les défis macro-économiques en 2022 et 2023, exacerbés par la guerre en Ukraine, ainsi que l'impact accru des phénomènes météorologiques extrêmes.

41,47M de personnes soit **11 %** de la population analysée dans **16 pays** sont projetées en crise à pire (Phases CH 3 à 5) pour la période de soudure allant de juin à août 2023.



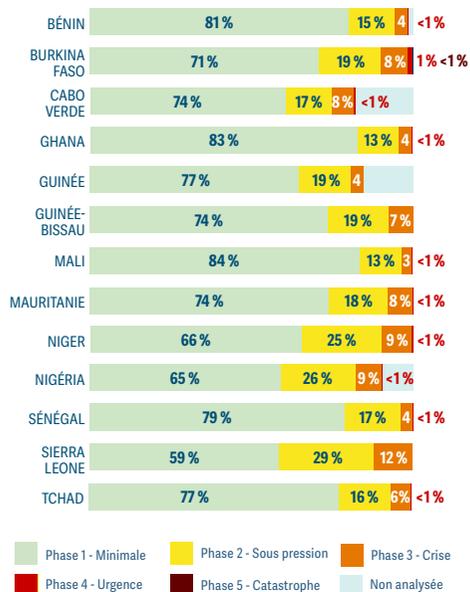
Environ **104,01M** de personnes soit **27 %** de la population analysée dans **16 pays** sont projetées en sous pression (Phase CH 2) pour la période allant de juin à août 2023.

Source: Cadre Harmonisé, novembre 2022 et mars 2023.

En outre, une expansion de la couverture géographique des analyses CH, notamment au Nigéria (26 états et le TCF), au Bénin et au Ghana a aussi contribué à l'augmentation du nombre de personnes estimées en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë (Phases CH 3 à 5).

Sur les 13 pays analysés en mars 2023, l'analyse CH a révélé que la situation alimentaire se dégraderait pendant la période projetée de soudure comparativement à celle de la période allant de mars à mai 2023 dans neuf pays : le Sénégal, le Tchad, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, la Guinée, le Nigéria (26 états et le TCF), le Niger et la Sierra Leone. Dans ces pays, les augmentations du nombre des personnes en phase crise à pire (Phases CH 3 à 5) se situeraient entre 30 et 85 pour cent (voir carte à droite). Ces tendances de

Proportion de la population analysée par phase, mars à mai 2023



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

la situation alimentaire et nutritionnelle sont fondées principalement par la saisonnalité de la production et disponibilité des denrées alimentaires, notamment dans les pays sahéliens.

Néanmoins, il est important de mentionner que l'ampleur de cette dégradation saisonnière a été marqué en 2023 par la flambée des prix des denrées alimentaires, dans un contexte de forte dépréciation de certaines monnaies nationales et d'inflation élevée, ainsi que la persistance de l'insécurité et des conflits armés, notamment dans la région des trois frontières et le bassin du Lac Tchad, qui continuent de perturber les marchés et les moyens d'existence des populations.

Dans les quatre autres pays, à savoir le Cabo Verde, le Bénin, la Guinée-Bissau et le Ghana, le nombre de personnes en Phase CH 3 à 5 devrait diminuer principalement en raison de la saisonnalité alimentaire et nutritionnelle et des résultats favorables des campagnes agricoles et pastorales.

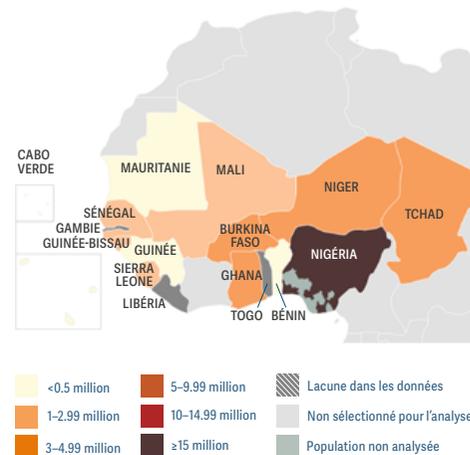
Pour les trois pays qui n'ont pas conduit d'analyse au mois de mars 2023, ce sont les projections des analyses du cycle de novembre 2022 qui donnent le nombre de personnes en Phases CH 3 à 5 pendant la période de juin à août 2023. Ce chiffre devrait augmenter pendant la période de soudure 2023 comparativement à celle de la période allant d'octobre à décembre 2022 en Gambie (54 pour cent) et au Libéria (42 pour cent), ce qui suit des tendances saisonnières, alors qu'elle devrait se réduire au Togo (-14 pour cent), reflétant l'amélioration de l'approvisionnement en céréales.

Facteurs d'insécurité alimentaire

Les conflits et l'insécurité civile constituent les principaux facteurs d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë dans cinq pays : le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Nigéria (26 états et le TCF) et le Tchad.

Bien qu'exacerbés par d'autres facteurs, environ 24,12 millions des personnes étaient en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë élevée (Phases CH 3 à 5) pendant la période allant de mars à mai 2023, principalement en raison de la persistance des crises de sécurité régionales dans les zones frontalières, y compris le bassin du lac Tchad et le Sahel central.

Le nombre de personnes en Phases CH 3 à 5, mars à mai 2023



Les frontières et les noms indiqués et les désignations utilisées sur ces cartes n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par les Nations Unies.

Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

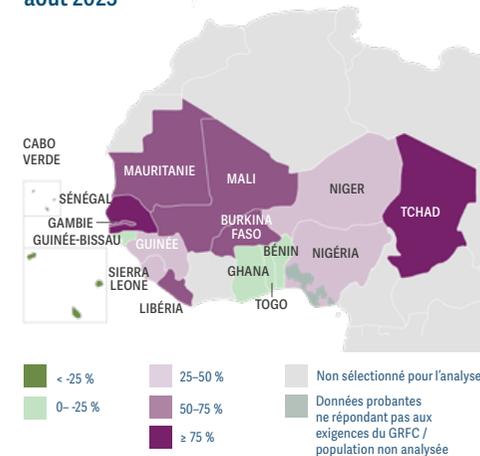
Pour la période de soudure allant de juin à août 2023 ce chiffre était projeté à 34,62 millions de personnes dans ces pays.

Ces conflits ont causé des déplacements de populations internes et transfrontaliers à grande échelle et ont gravement perturbé les moyens de subsistance agricoles, la transhumance pastorale, les marchés et le commerce (voir spotlight sur les crises sécuritaires).

L'intensification du conflit armé au Soudan à la mi-avril 2023 est un facteur aggravant causant des nouvelles vagues de déplacements transfrontaliers qui devraient s'ajouter aux nombres des personnes réfugiées au Tchad.

Les chocs économiques ont été le principal facteur de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë dans les 11 autres pays : le Bénin, le Cabo Verde, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, la Mauritanie, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. Dans ces pays, le nombre de personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle

Évolution en pourcentage des populations en Phases CH 3 à 5 entre mars à mai et juin à août 2023



Pour la Gambie, le Libéria et le Togo, la comparaison est entre octobre à décembre 2022 et juin à août 2023.

Les frontières et les noms indiqués et les désignations utilisées sur ces cartes n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par les Nations Unies.

Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

aiguë (Phases CH 3 à 5) pendant la période de soudure allant de juin à août 2023 était projeté à environ 6,85 millions. Cependant, les chocs économiques ont également été des facteurs importants dans les pays touchés par les conflits.

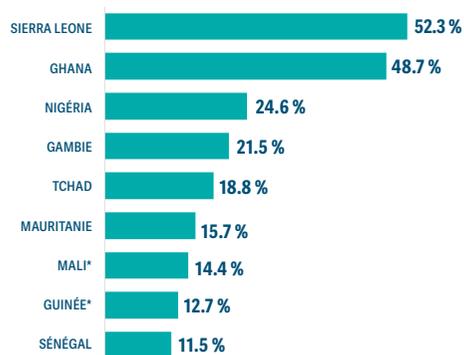
Les niveaux d'endettement insoutenables et la croissance lente, en partie attribuables aux effets persistants de la COVID-19, aggravés par la guerre en Ukraine, ont eu un impact négatif sur les économies nationales et ont réduit les possibilités budgétaires de pouvoir mettre en œuvre des mesures de protection sociale.

La dépréciation rapide des devises nationales et l'inflation galopante, notamment en Sierra Leone, au Ghana et au Nigéria, ont eu un impact négatif sur le pouvoir d'achat des ménages. La dépendance à l'égard des importations alimentaires, en particulier au Cabo Verde et en Mauritanie, a été un facteur inflationniste sous-jacent (WFP Economic Explorer, outil FAO-

FPMA, consulté le 14 mars 2023). Les prix des denrées alimentaires ont été généralement à la hausse dans les quatre premiers mois de 2023 et demeurent à des niveaux supérieurs à ceux de l'année dernière dans la plupart des pays, malgré les baisses saisonnières qui ont suivi les récoltes fin 2022 et début 2023.

Les hausses des prix des denrées alimentaires, notamment les céréales, étaient plus accentuées au Ghana, en Sierra Leone, au Nigéria, et au Burkina Faso, particulièrement dans les zones d'insécurité. Ces augmentations étaient liées à l'inflation galopante dans plusieurs pays de la région, à la perte de pouvoir d'achat à cause de la détérioration des devises nationales par rapport au dollar US, notamment en Sierra Leone, au Ghana, et au Nigéria, aux prix élevés des engrais et des hydrocarbures sur le marché mondial, et conséquemment du coût de transport, ainsi qu'aux difficultés d'approvisionnement et de collecte des produits vivriers dans les zones d'insécurité (voir charte de l'inflation des aliments dans la région).

Pays en crise alimentaire affichant un taux d'inflation alimentaire supérieure à 10 %, avril 2023



* Plus récentes données disponibles pour le Mali jusqu'en Novembre 2022 et pour la Guinée jusqu'en juillet 2022.

Source : WFP Economic Explorer.



Les phénomènes météorologiques extrêmes

ont été un facteur supplémentaire de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë en 2022 en raison des inondations qui ont perturbé les marchés et les moyens de subsistance et causé des pertes localisées de récoltes, limitant la disponibilité et l'accès locaux aux aliments.

En décembre 2022, les inondations avaient touché environ 7,05 millions de personnes dans 14 pays, en particulier au Nigéria (26 états et le TCF), au Niger et au Tchad (OCHA, janvier 2023).

En 2023, les prévisions saisonnières du forum régional PRESASS indiquent une saison des pluies 2023 globalement moyenne à humide attendue au Sahel, avec des dates de démarrage précoces à normales, des dates de fin tardives à normales, des séquences sèches moyennes dans la partie Ouest et à tendance plus longues dans la partie Est et des écoulements globalement excédentaires à moyens dans les principaux bassins fluviaux du Sahel. Pour ce qui est des zones soudanaises, le forum PRESAGG indique une saison des pluies 2023 globalement moyenne à humide attendue aux pays côtiers, avec des poches des pluies déficitaires au Sierra Leone, au Libéria et au sud du Nigéria.

Evolution des crises alimentaires dans l'histoire du GRFC 2016–2022

Dès la première édition du GRFC en 2017 qui s'était focalisée sur les crises alimentaires en 2016, le nombre de personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë (Phases CH 3 à 5) dans la région a augmenté presque toutes les années, à l'exception de 2018, et a plus que triplé entre 2016 et 2022, en passant d'environ 11,63 millions à 37,85 millions.

En référence à la prévalence de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, elle est passée de 5 pour cent en 2016 à 12 pour cent en 2022. La plupart de ces personnes étaient dans les 11 pays qui ont connu des crises alimentaires depuis 2016*.

Cette augmentation reflète en partie l'expansion de la couverture géographique des analyses CH. La

2. Ces 11 pays sont : le Burkina Faso, la Gambie, la Guinée, le Libéria, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Tchad

Nombre de personnes par phase d'insécurité alimentaire aiguë, 2016–2022



Source : Cadre Harmonisé, novembre 2022 et mars 2023.

population analysée a augmenté de 43 pour cent entre 2016 et 2022 au niveau régional, avec une hausse très significative au Nigeria depuis 2021. Pour les 11 pays analysés au long des sept éditions du GRFC, cette hausse était de 66 pour cent.

En ce qui concerne les facteurs d'insécurité alimentaire aiguë, ce sont les effets concomitants et accrus des chocs liés aux conflits, des crises économiques et des phénomènes météorologiques extrêmes.

Certains pays de la région entrent et sortent du GRFC en tant que crises alimentaires en raison de chocs divers ou des changements dans leur dépendance à l'aide alimentaire externe. Par exemple, dans le GRFC 2023, le Ghana a été inclus dans le rapport pour la première fois, le Togo pour la deuxième et Cabo Verde pour la quatrième. Bien que non inclus dans le GRFC 2023, le Bénin a été inclus une fois, la Côte d'Ivoire cinq fois et la Guinée-Bissau six fois dans l'histoire du GRFC.

Les 11 autres pays ont fait face à des crises alimentaires depuis 2017. Trois pays ont été inclus dans les sept dernières années du GRFC comme étant en crise alimentaire majeure : le Niger, le Nigéria et le Tchad (en 2017, 2018 et 2019 dans le cadre de la crise régionale du bassin du Lac Tchad).

Situation par pays

Le plus grand nombre de personnes en Phases CH 3 à 5 pendant les périodes allant de mars à mai et de juin à août était au Nigéria (26 états et le territoire de la capitale fédérale (TCF)).

Les autres pays avec plus d'un million de personnes dans cette situation dans l'une ou l'autre des périodes d'analyse de 2023 sont le Burkina Faso, le Ghana, le Mali, le Niger, le Sénégal, la Sierra Leone et le Tchad. Ces huit pays mentionnés précédemment remplissent les critères pour être considérés comme des crises alimentaires majeures en cours de 2023 due au fait qu'ils ont répondu au critère du GRFC de dépasser le seuil d'un million de personnes en crise à pire (Phases CH 3 à 5) dans une ou toutes les deux périodes d'analyse de 2023. De même, le Burkina Faso, le Mali et le Nigéria ont répondu aussi au critère d'avoir des zones d'analyse classifiées en urgence (Phase CH 4) dans les périodes de 2023.

En Sierra Leone la prévalence de la population analysée en Phase CH 3 à 5, c'était la plus élevée de la région à 16 pour cent. Le Burkina Faso suivait avec 15 pour cent.

La situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle est présentée sur les quatre pages suivantes pour chacun des 16 pays considérés dans ce rapport pour les périodes de mars à mai 2023 et de juin à août 2023.

Bénin

MARS À MAI 2023

 **0,55M** de personnes ou **4 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

La situation alimentaire a connu une détérioration au cours de la période d'analyse de mars à mai 2023, malgré des récoltes céréalières supérieures à la moyenne et une augmentation des importations de céréales en 2022 (FAO GIEWS, octobre 2022). Aussi il est important de souligner que le nombre de zones analysées dans le pays a augmenté, passant de 58 pour l'analyse de novembre 2022 à 70 pour l'analyse de mars 2023.

Le nombre de personnes en Phases CH 3 à 5 est passé de 181 600 pendant la période allant d'octobre à décembre 2022 (CH, novembre 2022) à 547 400 pendant la période allant de mars à mai 2023, dont plus de 14 000 personnes étaient en situation d'urgence (CH Phase 4).

Au cours de la période de projection allant de juin à août 2023, la situation devrait globalement s'améliorer avec une baisse de 25 pour cent du nombre de personnes en Phases CH 3 à 5, sauf dans la partie nord du pays, où la disponibilité alimentaire devrait diminuer et avoir une incidence sur la consommation alimentaire et les moyens de subsistance (CH, mars 2023).

JUIN À AOÛT 2023

 **0,41M** de personnes ou **3 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Burkina Faso

MARS À MAI 2023

 **2,20M** de personnes ou **10 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Pendant la période de mars à mai 2023, les niveaux d'insécurité alimentaire aiguë ont baissé de 7 pour cent par rapport à la même période en 2022. Les 2,20 millions de personnes en Phases 3 à 5 comprenaient plus de 290 000 personnes en situation d'urgence (Phase CH 4). Le nombre de personnes confrontées à une situation de catastrophe (Phase CH 5) a augmenté par rapport à la période octobre à décembre 2022 : de 1 800 personnes à 22 500 personnes.

Les projections actuelles indiquent une détérioration pour la prochaine saison de soudure, de juin à août 2023, avec 3,35 millions de personnes projetés en CH Phases 3 à 5. En particulier, le nombre de personnes en situation de catastrophe (Phase CH 5) devrait presque doubler par rapport aux niveaux de mars à mai 2023 et atteindre un niveau sans précédents de 42 700 personnes dans les régions du Sahel et de la Boucle du Mouhoun (CH, mars 2023). Le conflit et l'insécurité civile qui entravent le bon fonctionnement des marchés et empêchent les populations d'accéder adéquatement aux denrées alimentaires restent les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire aiguë.

JUIN À AOÛT 2023

 **3,35M** de personnes ou **15 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Cabo Verde

MARS À MAI 2023

 **0,04M** de personnes ou **9 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Les conséquences de quatre années de sécheresse, la perte des revenus du tourisme due à la pandémie de COVID-19 et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement causées par la guerre en Ukraine ont contribué à maintenir des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë (FAO GIEWS, juin 2022).

Le nombre de personnes en Phases CH 3 à 5 de mars à mai 2023 a légèrement diminué et totalisait 43 700 par rapport à celui de l'année précédente (46 000) reflétant une bonne disponibilité alimentaire dans les marchés en raison des importations commerciales et l'aide alimentaire. Cela comprend une diminution du nombre de personnes en urgence (Phase CH 4) de 3 100 à 2 800 (CH, mars 2023). Le nombre de personnes en Phases CH 3 à 5 devrait diminuer à 32 300 pendant la saison de soudure de juin à août 2023 (CH, mars 2023). L'inflation alimentaire intérieure était de 11 pour cent en mars 2023 par rapport à l'année précédente (PAM, mai 2022).

JUIN À AOÛT 2023

 **0,03M** de personnes ou **7 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Gambie

OCTOBRE À DECEMBRE 2022

 **0,21M** de personnes ou **8 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, novembre 2022.

Les niveaux d'insécurité alimentaire étaient accrus à cause des niveaux de prix élevés des denrées alimentaires en raison de l'instabilité du marché international, malgré de bonnes récoltes au cours de la saison de production 2022 (CH, novembre 2022).

Pendant la période d'octobre à décembre 2022, le nombre de personnes confrontées à une situation Phases CH 3 à 5 était de 206 000, représentant environ 8,5 pour cent de la population analysée (CH, novembre 2022).

Pendant la période de soudure de juin à août 2023, les analyses CH de novembre 2022 ont indiqué une augmentation de 54 pour cent du nombre de personnes en Phases CH 3 à 5 par rapport à la période d'octobre à décembre 2022, avec 320 000 personnes, dont environ 19 500 personnes en situation d'urgence (Phase CH 4) (CH, novembre 2022).

JUIN À AOÛT 2023

 **0,32M** de personnes ou **13 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, novembre 2022.

Ghana

MARS À MAI 2023

 **1,46M** de personnes ou **4 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Les défis macroéconomiques graves ont entraîné des problèmes d'accès à la nourriture au Ghana, malgré une augmentation de la disponibilité alimentaire à la suite des récoltes de céréales supérieures à la moyenne (CH, mars 2023). Le pouvoir d'achat des ménages vulnérables a été limité à cause de l'inflation alimentaire qui a augmenté de 59 pour cent entre février 2022 et février 2023, tandis que la monnaie nationale a connu une dépréciation annuelle de 88 pour cent par rapport au dollar américain en février 2023 (PAM, mai 2022).

Le nombre de personnes en Phases CH 3 à 5 était d'environ 1,46 million dans la période de mars à mai 2023, ce qui représente une augmentation marquée par rapport à octobre à décembre, en partie en raison de l'expansion de la couverture géographique de l'analyse du CH. La situation générale devrait légèrement s'améliorer au cours de la période de projection de juin à août 2023, avec 1,37 million de personnes en phases CH 3 à 5. Toutefois, le nombre de personnes en urgence (Phase CH 4) devrait augmenter d'environ 5 pour cent (CH, mars 2023) en passant de 68 700 personnes à 71 800 personnes.

JUIN À AOÛT 2023

 **1,37M** de personnes ou **4 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Guinée

MARS À MAI 2023

 **0,50M** de personnes ou **4 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Le nombre de personnes confrontées à des conditions de Phases CH 3 à 5 au cours de la période de mars à mai 2023 était de presque 500 000 (CH, mars 2023). Les estimations pour la période de soudure de juin à août 2023 indiquent une détérioration avec plus de 709 000 personnes en Phases CH 3 à 5. En particulier, plus de 12 000 personnes devraient être en situation d'urgence (Phase CH 4), contrairement à la période de mars à mai 2023 pour laquelle personne n'est classé à ce niveau d'insécurité alimentaire.

Les chocs économiques, notamment les perturbations de la chaîne d'approvisionnement liées à la guerre en Ukraine, ont entraîné une inflation des prix alimentaires en Guinée, réduisant le pouvoir d'achat des ménages vulnérables et limitant ainsi leur accès à la nourriture. Les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 12 pour cent au cours de l'année écoulée de mai 2022 à mai 2023. En revanche, la disponibilité alimentaire était satisfaisante, car la production céréalière en 2022 était légèrement supérieure à celle de l'année précédente et de 4 pour cent supérieure à la moyenne quinquennale (FAO-GIEWS, février 2023).

JUIN À AOÛT 2023

 **0,71M** de personnes ou **6 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Guinée-Bissau

MARS À MAI 2023

 **0,10M** de personnes ou **8 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Une production agricole relativement bonne et un approvisionnement stable en céréales ont favorisé une amélioration générale de la situation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë pendant la période de mars à mai 2023 par rapport aux moyennes quinquennales, avec le nombre de personnes en Phases CH 3 à 5 estimés à 95 800 (CH, mars 2023).

Les projections pour la période de soudure de juin à août 2023 augure une tendance à la baisse par rapport à la période de mars à mai, avec 78 900 personnes en Phases CH 3 à 5 (CH, mars 2023). Cependant, la persistance de prix élevés reste une source de préoccupation (FAO-GIEWS, mai 2023).

JUIN À AOÛT 2023

 **0,08M** de personnes ou **6 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Libéria

OCTOBRE À DECEMBRE 2022

 **0,37M** de personnes ou **8 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, novembre 2022.

Pendant la période d'octobre à décembre 2022, environ 373 000 personnes ont été classées en Phases CH 3 à 5, dont 7 500 personnes étaient classées en situation d'urgence (phase 4) dans les comtés de Maryland et River Gee. Bien que des facteurs environnementaux favorables aient conduit à une forte production nationale de cultures, la mauvaise infrastructure routière et le coût élevé des céréales importées et du pétrole ont limité la disponibilité alimentaire et l'accès pour de nombreuses communautés rurales (CH, novembre 2022).

Les conditions défavorables du marché international, lié à la guerre en Ukraine, sont des facteurs contributifs à une augmentation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë pour la période de soudure, de juin à août 2023, avec environ 530 000 personnes qui devrait être en Phases CH 3 à 5, dont environ 21 400 en situation d'urgence dans cinq comtés du pays (CH, novembre 2022 ; CH, mars 2023).

JUIN À AOÛT 2023

 **0,53M** de personnes ou **11 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, novembre 2022.

Mali

MARS À MAI 2023

 **0,76M** de personnes ou **3 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

La persistance des conflits au centre et au nord a exacerbé l'insécurité alimentaire aiguë pendant la période de mars à mai 2023. La crise s'est concentrée dans les régions de Gao, Ménaka, Mopti et Tombouctou, où les conflits se sont intensifiés et les déplacements se sont multipliés, limitant l'accès aux terres cultivables et aux pâturages (CH, mars 2023).

Les projections pour juin à août 2023 prévoient une situation préoccupante avec 1,26 million de personnes en Phases CH 3 à 5. Environ 2 500 personnes sont classées en catastrophe (Phase CH 5) dans la région de Ménaka où 37 pour cent de la population était déplacée, représentant la première fois dans l'histoire du CH que les populations maliennes sont classées dans la Phase CH 5 (CH, mars 2023). L'intensification de la crise alimentaire est attendue malgré une baisse globale de 33 pour cent du nombre de personnes en Phases CH 3 à 5 par rapport à la même période de l'année précédente. Ces tendances contradictoires reflètent l'amélioration de la disponibilité de céréales à l'échelle nationale grâce aux précipitations favorables, dont les avantages n'ont pas atteint les zones d'insécurité (GRFC 2023).

JUIN À AOÛT 2023

 **1,26M** de personnes ou **6 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Mauritanie

MARS À MAI 2023

 **0,27M** de personnes ou **8 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Le nombre de personnes confrontées aux niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë a dépassé les 271 000 au cours de la période de mars à mai 2023, avec 1 100 personnes en situation d'urgence (Phase CH 4) dans la moughata de Bassikounou (CH, mars 2023). Cela représente une forte baisse par rapport à environ 679 000 personnes en Phases CH 3 à 5 pendant la même période en 2022 (CH, mars 2022).

L'instabilité sur les marchés internationaux a continué à entraver l'accès aux denrées alimentaires en raison des prix élevés, en particulier du blé, qui est majoritairement importé. Pendant la période de soudure de juin à août 2023, le nombre de personnes en Phases CH 3 à 5 devrait augmenter à environ 472 300, dont presque 28 000 en situation d'urgence (Phase CH 4) dans plusieurs moughatas. Cependant, cette situation représente une diminution de l'ampleur de la crise alimentaire par rapport aux niveaux de l'année dernière en raison des précipitations abondantes en 2022 qui ont amélioré les conditions agropastorales et accru la disponibilité sur le marché des céréales de base produites localement lors de la récolte de 2022 (CH, mars 2023).

JUIN À AOÛT 2023

 **0,47M** de personnes ou **13 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Niger

MARS À MAI 2023

 **2,45M** de personnes ou **9 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Le nombre de personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë a diminué au cours de la période de mars à mai 2023, en grande partie grâce à de bonnes récoltes, malgré la persistance des conflits, avec 2,45 millions de personnes en Phases CH 3 à 5. Cela représente 26 pour cent moins de personnes en ces phases par rapport à la même période de l'année dernière. Cependant, la situation reste vulnérable à cause des niveaux élevés des prix, l'impact des inondations sur les moyens d'existence et les déplacements internes (CH, mars 2023).

La situation devrait se détériorer pendant la période de soudure de 2023, avec 3,28 millions de personnes en Phases CH 3 à 5. Cette situation fait suite à celle plus alarmante de l'année précédente pendant laquelle un record de près de 4,40 millions de personnes étaient en Phases CH 3 à 5 (GRFC 2023 ; CH, mars 2023). Cette projection représente 13 pour cent de la population nigérienne, avec le plus grand nombre absolu de personnes en crise à pire se trouvant dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Maradi (CH, mars 2023).

JUIN À AOÛT 2023

 **3,28M** de personnes ou **13 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Nigéria (26 états et TCF)

MARS À MAI 2023

 **17,67M** de personnes ou **9 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Les défis macroéconomiques et la détérioration de la situation sécuritaire au nord continuent à être les facteurs déterminants de la crise alimentaire. De mars à mai 2023, 17,67 millions de personnes étaient confrontées à l'insécurité alimentaire aiguë, dont presque 470 000 en situation d'urgence. Pour la période de soudure, ce nombre devrait augmenter à 24,86 millions de personnes, dont 1,14 millions en situation d'urgence.

Ces niveaux sans précédents reflètent de sérieuses entraves à l'accès aux denrées alimentaires consécutives à la vague d'insécurité dans les états du Nord-Est (Borno, Adamawa et Yobe), aux activités de banditisme dans certains états du Nord-Ouest et du Centre-Nord (Zamfara, Sokoto, Katsina, Kaduna, Benue et Niger) et les chocs économiques. En avril 2023, l'inflation globale annuelle a atteint 22,22 pour cent – le niveau le plus élevé depuis septembre 2005 (NBS, May 2023). De même, l'inclusion de cinq nouveaux états (Kwara, Kogi, Nasarawa, Ogun et Rivers) dans les analyses CH a contribué à cette augmentation par rapport aux années précédentes (CH, mars 2023).

JUIN À AOÛT 2023

 **24,86M** de personnes ou **13 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Sénégal

MARS À MAI 2023

 **0,68M** de personnes ou **4 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Pendant la période de mars à mai 2023, environ 680 000 personnes étaient en Phases CH 3 à 5 en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires de base, des intrants et d'autres chocs macroéconomiques (CH, mars 2023).

L'ampleur de la crise alimentaire s'aggravera pendant la prochaine période de soudure, de juin à août 2023, car le nombre de personnes en Phases CH 3 à 5 devrait atteindre 1,26 million de personnes, soit une augmentation significative de 43 pour cent par rapport à la période de soudure de 2022.

Ces niveaux d'insécurité alimentaire sont sans précédent au Sénégal, avec le nombre de personnes en Phases CH 3 à 5 dépassant le seuil de 1 million pour la première fois en huit ans depuis la période de juin à août 2015, et représentant 7 pour cent de la population analysée (CH, mars 2023).

JUIN À AOÛT 2023

 **1,26M** de personnes ou **7 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Sierra Leone

MARS À MAI 2023

 **0,89M** de personnes ou **12 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

La guerre en Ukraine a exacerbé les vulnérabilités macroéconomiques existantes en Sierra Leone, entraînant des niveaux records d'inflation et de dépréciation du taux de change en 2022. Ces difficultés ont déclenché une crise du coût de la vie dans laquelle le pouvoir d'achat des ménages vulnérables a été sévèrement restreint, tout comme leur accès à la nourriture (FAO GIEWS, novembre 2022).

Le nombre de personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë dans la période de mars et mai 2023 a été presque réduit de moitié, passant de 1,6 million entre juin et août 2022 à 889 200 entre mars et mai 2023, en raison de récoltes céréalières en fin de 2022.

Ce nombre devrait augmenter à plus de 1,2 million pendant la période de soudure de juin à août 2023, dont environ 34 400 seront confrontés à des conditions d'urgence (Phase CH 4) (CH, mars 2023). Cette augmentation s'explique principalement par la persistance des prix élevés des denrées alimentaires.

JUIN À AOÛT 2023

 **1,18M** de personnes ou **16 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Tchad

MARS À MAI 2023

 **1,04M** de personnes ou **6 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Une meilleure production agricole couplée à une plus grande offre de céréales importées du Nigéria et du Cameroun a entraîné une légère baisse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë de mars à mai 2023 par rapport à la même période en 2022. Le nombre de personnes en Phases CH 3 à 5 a diminué de 20 pour cent pour s'établir à 1,04 million (CH, mars 2023).

Malgré une diminution d'une année sur l'autre pour la prochaine période de soudure, le nombre de personnes en situation Phases CH 3 à 5 en juin à août 2023 devrait augmenter par rapport à la période de mars à mai 2023 pour atteindre 1,86 million. Les 107 000 personnes classées en Phase CH 4 seront principalement dans les provinces d'Ouaddai, de Wadi Fira et du Lac (CH, mars 2023). Dans les zones d'accueil de réfugiés, la situation d'insécurité alimentaire aiguë sera probablement exacerbée par la crise politique au Soudan, qui a entraîné l'arrivée d'environ 90 000 réfugiés au Tchad, ce qui n'était pas pris en compte dans les analyses (UNHCR, avril, 2023; PAM, avril 2023).

JUIN À AOÛT 2023

 **1,86M** de personnes ou **11 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, mars 2023.

Togo

OCTOBRE À DECEMBRE 2022

 **0,57M** de personnes ou **9 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, novembre 2022.

D'après les estimations du cycle du CH de novembre 2022, la situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë a connu un pic entre octobre et décembre 2022, avec environ 568 700 personnes en Phases CH 3 à 5, due à une combinaison de prix élevés des intrants et carburants sur les marchés internationaux et de l'insécurité civile limitant l'accès aux terres cultivables dans le nord.

La situation alimentaire devrait s'améliorer pendant la période de soudure avec environ 487 300 personnes en Phases CH 3 à 5, dont près de 39 700 personnes en situation d'urgence (Phase CH 4) (CH, novembre 2022), reflétant l'amélioration de l'approvisionnement en céréales.

JUIN À AOÛT 2023

 **0,49M** de personnes ou **8 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5



Source : Cadre Harmonisé, novembre 2022.

Tableau d'estimations et projections du CH de l'insécurité alimentaire aiguë

Pays/ territoires	2022												2023													
	Population totale du pays	Pourcentage de la population analysée	MARS-MAI				JUIN-AOÛT				Population totale du pays	Pourcentage de la population analysée	OCTOBRE-DÉCEMBRE				Population totale du pays	Pourcentage de la population analysée	MARS-MAI				JUIN-AOÛT			
			POPULATION EN PHASE CH 2		POPULATION EN PHASE CH 3 À 5		POPULATION EN PHASE CH 2		POPULATION EN PHASE CH 3 À 5				POPULATION EN PHASE CH 2		POPULATION EN PHASE CH 3 À 5				POPULATION EN PHASE CH 2		POPULATION EN PHASE CH 3 À 5		POPULATION EN PHASE CH 2		POPULATION EN PHASE CH 3 À 5	
			Millions	%	Millions	%	Millions	%	Millions	%			Millions	%	Millions	%			Millions	%	Millions	%	Millions	%	Millions	%
Bénin	21.53	60 %	2.75	21 %	1.23*	9 %	2.32	18 %	0.83*	6 %	12.92	60 %	1.04	13 %	0.18	2 %	13.03	99 %	1.87	15 %	0.55*	4 %	1.58	12 %	0.41*	3 %
Burkina Faso	21.88	97 %	4.43	21 %	2.37*	11 %	5.33	25 %	3.45*	16 %	22.23	100 %	4.68	21 %	2.62**	12 %	22.3	100 %	4.28	19 %	2.20**	10 %	5.13	23 %	3.35**	15 %
Cabo Verde	0.48	100 %	0.11	22 %	0.03*	6 %	0.14	29 %	0.05*	10 %	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0.59	82 %	0.08	17 %	0.04*	9 %	0.09	18 %	0.03*	7 %
Gambie	2.54	100 %	N/A	N/A	N/A	N/A	0.61	25 %	0.21*	8 %	3.29	74 %	0.58	24 %	0.21*	8 %	3.29	74 %	N/A	N/A	N/A	N/A	0.77	32 %	0.32*	13 %
Ghana	14.68	38 %	0.91	16 %	0.41*	7 %	0.79	14 %	0.28*	5 %	31.95	43 %	2.60	19 %	0.82*	6 %	32.71	100 %	4.10	13 %	1.46*	4 %	3.77	12 %	1.37*	4 %
Guinée	13.26	84 %	3.55	32 %	0.99*	9 %	3.83	34 %	1.22*	11 %	11.47	100 %	2.33	20 %	0.65	6 %	13.53	85 %	2.20	19 %	0.50	4 %	2.59	23 %	0.71*	6 %
Guinée-Bissau	1.33	100 %	0.35	26 %	0.13	10 %	0.25	18 %	0.07	6 %	1.69	100 %	0.27	16 %	0.11	7 %	1.27	100 %	0.24	19 %	0.10	8 %	0.25	20 %	0.08	6 %
Libéria	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	4.8	100 %	1.02	21 %	0.37*	8 %	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0.53*	N/A
Mali	21.7	100 %	N/A	N/A	N/A	N/A	4.41	20 %	1.84*	8 %	22.29	100 %	2.73	12 %	0.63*	3 %	22.29	100 %	2.92	13 %	0.76*	3 %	4.09	18 %	1.26**	6 %
Mauritanie	4.36	100 %	1.32	30 %	0.68*	16 %	1.43	33 %	0.88*	20 %	4.37	100 %	0.90	21 %	0.44*	10 %	3.54	100 %	0.65	18 %	0.27*	8 %	0.82	23 %	0.47*	13 %
Niger	24.93	100 %	6.30	25 %	3.33*	13 %	7.31	29 %	4.40*	18 %	25.9	100 %	5.42	21 %	2.04*	8 %	25.88	100 %	6.40	25 %	2.45*	9 %	7.34	28 %	3.28*	13 %
Nigéria	219.46	72 %	33.12	21 %	14.46*	9 %	40.79	26 %	19.45*	12 %	222.1	87 %	40.52	21 %	17.04**	9 %	213.4	91 %	49.84	26 %	17.67*	9 %	63.98	33 %	24.86**	13 %
Sénégal	17.26	100 %	3.08	17 %	0.55*	3 %	3.94	22 %	0.88*	5 %	18.28	100 %	4.97	27 %	0.88*	5 %	17.88	100 %	3.08	17 %	0.68*	4 %	4.36	24 %	1.26	7 %
Sierra Leone	8.61	100 %	3.02	35 %	1.23*	14 %	3.57	42 %	1.61*	19 %	7.54	100 %	1.93	26 %	0.79	10 %	7.54	100 %	2.23	30 %	0.89	12 %	2.91	39 %	1.18*	16 %
Tchad	16.82	94 %	3.04	19 %	1.29*	8 %	4.03	25 %	2.10*	13 %	16.23	100 %	2.48	15 %	0.81	5 %	16.23	100 %	2.66	16 %	1.04*	6 %	3.60	22 %	1.86*	11 %
Togo	8.13	72 %	1.14	20 %	0.34	6 %	1.15	20 %	0.39	7 %	8.16	74 %	1.36	23 %	0.57*	9 %	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0.49*	N/A

* Les estimations pour ce pays incluent les populations classées en urgence (Phase CH 4). ** Les estimations pour ce pays incluent les populations classées en urgence (CH Phase 4) et catastrophe (CH Phase 5).

Spotlight | Une situation nutritionnelle préoccupante

La malnutrition infantile dans la région reste préoccupante. Le GRFC 2023 a permis d'estimer qu'environ 12,5 millions d'enfants de moins de 5 ans souffraient de malnutrition aiguë (MAG) en 2022 alors que 12,25 millions en seraient affectés en 2023, dans huit pays de la région, dont la situation nutritionnelle a pu être analysée grâce à la disponibilité de données récentes (2022/2023).

Parmi ces enfants, un total de 3,4 millions souffre de malnutrition aiguë sévère (MAS), la forme la plus grave de sous-alimentation, les mettant face à un risque majeur de mortalité.

En effet, selon l'UNICEF, près de la moitié des décès d'enfants de moins de 5 ans au niveau mondial est attribuable à la malnutrition (UNICEF, mars 2023).

Près de 90 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë globale entre 2022 et 2023 se trouvent dans quatre pays : le nord du Nigéria, le Niger, le Tchad et le Mali ; près de la moitié de ses enfants était au Nigéria. Les 10 pour cent restant se retrouvaient en Guinée, au Burkina Faso, en Sierra Leone et en Mauritanie.

Prévalences de malnutrition aiguë « critique » dans certaines zones dans six pays de la région

Entre 2022 et 2023, et sur la base des analyses IPC-Malnutrition aiguë (IPC-MNA), il a été identifié que certaines zones du Mali, du Niger, du nord du Nigéria et du Tchad, présentaient des prévalences de malnutrition aiguë considérées comme « critique » selon la classification IPC-MNA (Phase 4 : 15-30 pour cent).

En outre, la comparaison des résultats des enquêtes nutritionnelles SMART de 2021 et 2022 a montré des augmentations de la prévalence de la MAG chez les enfants de moins de 5 ans au Burkina Faso, au Tchad, au Mali et en Mauritanie. Celle-ci était supérieure au seuil de 15 pour cent « très élevé » de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) notamment dans la région de Gao au Mali, de l'Ennedi Est au Tchad et dans six des 12 régions que compte la Mauritanie.

Les disparités régionales existent au Burkina Faso, dans les cinq provinces du Sahel (Seno, Soum, Oudalan, Yagha et Loroum), et en Mauritanie, dans le wilaya de Guidimaka avec des prévalences de malnutrition aiguë classées dans la catégorie « critique » alors qu'en Sierra Leone, la situation nutritionnelle était classée comme « alerte » dans le district urbain de la région de l'Ouest selon les seuils de l'OMS.

La disponibilité des données de nutrition dans la région est également un grand défi. Le manque d'accès humanitaire à certaines zones à cause de l'insécurité empêche la réalisation d'enquêtes régulières sur la nutrition. Ainsi, au Burkina Faso par exemple, les enquêtes nutritionnelles de 2021 et 2022 n'ont pas pu avoir une représentativité nationale et n'ont couvert que 11 régions sur 13 du fait de l'insécurité et d'inaccessibilité des régions nord du pays.

D'une autre part, la réduction des financements humanitaires a amené les pays à réduire la couverture de leurs enquêtes nutritionnelles et/ou leur fréquence. Par exemple, le Sénégal ne réalise plus d'enquêtes SMART annuelles depuis 2015. Par ailleurs, lorsqu'une enquête SMART est réalisée, au maximum cinq à six régions sont ciblées sur les 14 régions du pays, ce qui ne permet donc pas d'avoir une vision claire et complète de la situation nutritionnelle au niveau national.

La malnutrition est multidimensionnelle

La malnutrition est par nature multidimensionnelle, l'état nutritionnel des enfants étant déterminé par de multiples facteurs selon le cadre conceptuel de l'UNICEF sur les déterminants de la nutrition maternelle et infantile (UNICEF, novembre 2021).

La malnutrition est étroitement liée à la pauvreté endémique des populations, la détérioration des moyens d'existence des ménages qui ne parviennent pas à accéder à une alimentation saine, abordable et diversifiée, une prévalence élevée des maladies infantiles, un accès insuffisant aux services sociaux de base, notamment à l'eau potable et à l'assainissement.

Il existe un lien entre la sous-alimentation et l'insécurité alimentaire aiguë qui est complexe. Comme l'illustre le GRFC 2023, les régions où l'insécurité alimentaire aiguë est élevée présentent souvent des taux élevés de malnutrition aiguë (FSIN et GNAFC, mai 2023).

En outre, plusieurs facteurs aggravants dans la région sont venus s'ajouter en 2022 et 2023, contribuant ainsi à la détérioration de la situation nutritionnelle :

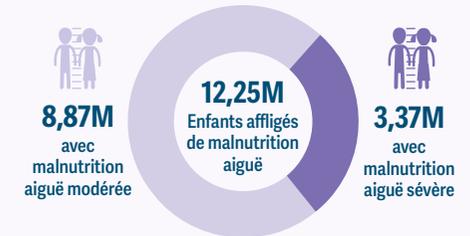
- Une intensification des conflits dans certaines zones qui perturbe le fonctionnement normal des marchés et leur accès physique, ainsi que l'accès aux exploitations agricoles entraînant de facto une baisse de la production agricole.
- Des déplacements de populations massifs dus à l'insécurité qui mettent à mal le maintien de bonnes pratiques nutritionnelles.
- Des inondations extrêmement fortes ont notamment été enregistrées pendant la saison des pluies 2022 au Tchad, au Niger et au Nigeria.

Faible diversité des régimes alimentaires des adolescentes et des femmes est préoccupante

Selon le rapport de l'UNICEF « Dénutries et oubliées », la crise alimentaire mondiale actuelle, et précédemment la crise de la COVID-19, ont largement participé à aggraver la dénutrition, les carences en micronutriments et l'anémie chez les adolescentes et les femmes dont les moyens de subsistance, les revenus et l'accès à des aliments nutritifs ont été disproportionnellement affectés (UNICEF, mars 2023).

Cette situation est préoccupante car la malnutrition est transgénérationnelle. Elle nuit au développement fœtal et génère des effets durables sur la croissance et l'apprentissage des enfants, ainsi que sur leurs futures capacités à subvenir à leurs besoins. De surcroît, une femme enceinte dénutrie et son bébé sont plus exposés aux risques de mortalité, de mortalité néonatale et d'accouchement prématuré. Selon ce rapport, la faible diversité des régimes alimentaires des adolescentes

Nombre d'enfants de moins de 5 ans affligés de malnutrition aiguë dans huit pays, 2023



Source : IPC ; HNO ; SMART 2022.

1,18M de femmes enceintes ou allaitantes souffraient de malnutrition aiguë en 2022

Source : IPC ; HNO ; SMART 2022.

Nombre d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë

Country	MAS (millions)	MAM (millions)	MAG (millions)
Nigéria	1,62	4,31	5,93
Niger	0,43	1,46	1,89
Tchad	0,41	1,36	1,78
Mali	0,37	1,11	1,48
Guinée	0,26	0,17	0,43
Burkina Faso	0,10	0,30	0,39
Sierra Leone	0,06	0,12	0,18
Mauritanie	0,11	0,06	0,17

Les estimations pour le Nigéria ne couvrent que les États du Nord-Est et du Nord-Ouest.

Source : IPC ; HNO ; SMART 2022.

et des femmes est préoccupante dans la région. Par exemple, il révèle que moins d'une adolescente ou femme sur cinq bénéficie d'une diversité alimentaire minimale au Burkina Faso (17 pour cent), tandis qu'au Niger la proportion de femmes accédant à cette diversité est passé de 53 pour cent en 2020 à 37 pour cent en 2022.

De surcroît, environ 1,18 million de femmes enceintes ou allaitantes souffraient de malnutrition aiguë en 2022 dans les huit pays, dont la plupart était au Burkina Faso (800,000) et au Nigéria de nord (512,000).

Les déterminants de la malnutrition aiguë

En général, les principaux facteurs déterminant la situation nutritionnelle des enfants et femmes dans les huit pays pour lesquels des données sont disponibles, sont les suivants :

Pratiques d'alimentation maternelle et infantile inadéquates Le pourcentage des enfants recevant un régime alimentaire minimum acceptable varie dans la région, avec un niveau "extrêmement critique" aux États du Nord-Est du Nigéria (<10 pour cent), au Niger (7 pour cent), en Sierra Leone (4,9 pour cent), au Mali (4,2 pour cent) et en Guinée (4 pour cent) et considéré comme "sérieux" au Tchad (33,8 pour cent).

Le pourcentage d'enfants allaités exclusivement au sein reflète également ces mauvaises pratiques de nutrition. En Mauritanie ce pourcentage est considéré comme « faible » à 60 pour cent, mais atteint le niveau « extrêmement critique » au Tchad où seulement 7,30 pour cent des enfants sont allaités exclusivement au sein.

Les taux d'anémie sont élevés dans toute la région, avec deux pays, le Burkina Faso et le Mali, enregistrant des taux d'anémie supérieurs à 75 pour cent pour les enfants de moins de 5 ans et dépassaient 50 pour cent pour les femmes en âge de procréer.

Une alimentation nutritive et saine coûte environ trois fois plus chers qu'une alimentation énergétique. Ainsi une alimentation nutritive saine n'est pas abordable à plus de la moitié des ménages dans la région en particulier dans neuf pays (Burkina Faso, Bénin, Mali,

Mauritanie, Guinée Bissau, Ghana, Tchad, Nigéria et Niger) ayant réalisés des études sur l'analyses du coût de l'alimentation entre 2019 et 2022.

Niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë L'insécurité alimentaire aiguë contribue majoritairement à la malnutrition aiguë, liée à l'escalade des conflits dans les zones des trois frontières et la région du Lac Tchad. Dans les zones où l'accès humanitaire est restreint, la perturbation de l'environnement alimentaire a des repercussions sur la situation nutritionnelle.

L'aggravation de la situation d'insécurité alimentaire aiguë liée à l'augmentation des prix alimentaires est un facteur contribuant à l'augmentation de la sous-alimentation en Sierra Leone, en Guinée, en Mauritanie et au Niger. Dans la région plus de la moitié des ménages n'a pas accès à une alimentation nutritive, ce qui affecte inévitablement sa capacité à faire face aux crises et la rend vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

La faible couverture des services de santé L'accès aux soins de santé et aux interventions nutritionnelles est limité dans les zones/pays affectés par les conflits. De nombreux centres de santé dans les zones rurales ne sont plus fonctionnels, ou fonctionnent à minimal. Par exemple, au Burkina Faso, 500 structures de santé dans les provinces où l'accès humanitaire est restreint ont été fermées. Dans ce pays, la situation sécuritaire a également entraîné des déplacements massifs de population, exerçant une pression sur la fourniture de soins de santé dans les zones accessibles (IPC, janvier 2023).

Au Mali, la couverture des programmes de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant était faible dans toutes les régions en Phase 3 ou supérieure de l'IPC MNA, sauf à Taoudéni (IPC, mars 2022)

En Guinée, la couverture des interventions nutritionnelles, en particulier des interventions curatives, préventives et promotionnelles, reste faible (UNICEF, 2022b) ce qui se traduit par des niveaux élevés de mortalité maternelle, infantile et juvénile (SMART 2022).



© WFP/CHECK OMAR BANDIAGO

Dans les pays du Sahel central (Burkina Faso, Mali et Niger), la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel, des femmes et des enfants de moins de 5 ans, est gravement compromis et s'aggrave dans un contexte de crises simultanées liées aux conflits, climat, COVID-19 et la flambée des prix des aliments, du carburant et des engrais.

Le manque d'accès aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement La proportion de ménages utilisant une source d'eau améliorée varie d'un pays à l'autre dans la région avec une proportion faible (6 pour cent) au Tchad (UNICEF, 2020), 11 pour cent en Burkina Faso et 64 pour cent en Guinée. Au Niger, 56 pour cent de la population a accès à l'eau potable et 13 pour cent à des services d'assainissement de base, tandis que la défécation à l'air libre est pratiquée par plus de 71 pour cent de la population (IFRC, mai 2022)

Au Mali, la proportion de ménages utilisant une source d'eau améliorée varie d'une région à l'autre, avec la proportion la plus élevée à Bamako (98,2 pour cent) et la plus faible à Kidal (23,2 pour cent) (SMART 2022).

La prévalence élevée des maladies infectieuses Les maladies infectieuses comme la diarrhée, la fièvre, et la dysenterie contribuent directement à la malnutrition aiguë. La prévalence de la diarrhée, estimée à 39,9 pour cent au niveau national en Mauritanie, était assez élevée. Dans la région de Kidal au Mali, la prévalence de la diarrhée était évaluée à 30,5 pour cent. Au Tchad, environ 19 pour cent des enfants âgés de 0 à 59 mois ont connu un épisode de diarrhée au cours des deux semaines précédant l'enquête et 38,2 pour cent des enfants ont eu une fièvre. En Sierra Leone, 12,3 pour cent des enfants ont été atteint d'une ou de plusieurs maladies transmissibles de l'enfance (fièvre, toux, diarrhée, etc.) au cours des deux semaines précédant l'évaluation (SMART, 2021).

Spotlight | Insécurité dans les zones frontalières

L'intensification des conflits et l'insécurité civile et transfrontalières continuent d'entraîner une détérioration de la situation situation alimentaire et nutritionnelle principalement dans cinq pays de la région – le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le nord du Nigéria et l'ouest du Tchad – en raison de la persistance de la crise sécuritaire dans le bassin du lac Tchad et la région des trois frontières au sein du Sahel central, et une intensification du kidnapping et du grand banditisme au nord-est et centre-nord du Nigéria.

L'insurrection dans le bassin du lac Tchad est à l'origine de l'un des conflits les plus prolongés au monde, marqué par des enlèvements, des attaques suicides, des recrutements forcés et opportunistes, des violences sexistes et des violations des droits de l'homme.

De même, dans le Sahel central, la présence de groupes extrémistes couplée à l'instabilité politique a entraîné une recrudescence de la violence, du terrorisme et des conflits armés.

Il est particulièrement préoccupant que les zones frontalières du nord des pays côtiers, à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée et le Togo, aient connu une recrudescence de la violence qui se propage depuis le Sahel central.

La crise sécuritaire a entraîné un déplacement massif de populations et une perturbation des moyens d'existence, de la transhumance pastorale, des marchés et du commerce.

Dans les zones les plus gravement touchées, la fourniture d'une assistance humanitaire reste très compromise. En témoigne le fait très préoccupant qu'environ 42 700 personnes dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Sahel au Burkina Faso et environ 2 500 dans la région de Ménaka au Mali sont projetées être en catastrophe (Phase CH 5) pendant la période de juin à août 2023 (CH, mars 2023).

Augmentation des incidents violents

Le nombre d'événements d'insécurité et de conflits dans les cinq pays a augmenté de 58 pour cent en 2021 par rapport à l'année précédente et de 27 pour cent en 2022, selon le Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED). Au cours du premier trimestre de 2023, la fréquence des événements d'insécurité est élevée et correspondait à la même grandeur observée en 2022 (ACLED, mai 2023).

Un débordement d'insécurité dans le nord du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo a entraîné des déplacements transfrontaliers, avec plusieurs milliers de nouvelles personnes déplacées en 2022.

Déplacements internes et transfrontaliers

La région est confrontée à une crise croissante de déplacement, avec 6,62 millions de personnes déplacées internes (PDI) dans les cinq pays touchés par les conflits et 1,24 million de réfugiés et demandeurs d'asile dans 15 pays en fin de 2022.

Le Nigéria et le Burkina Faso comptent à eux seuls 83 pour cent des PDI de la région, avec ces populations en augmentation rapide (voir graphique de personnes déplacés internes par pays). Le nombre de PDI au Nigéria est passée de 3,18 millions en janvier 2022 à 3,57 millions à la fin de 2022, à la suite des conflits persistants dans le nord-est du pays et à l'augmentation de l'activité criminelle dans les régions du nord-ouest et du centre-nord.

Le nombre de PDI au Burkina Faso a augmenté de plus de 40 fois entre 2018 et 2022, passant de 47 000 à 1,88 millions, et a atteint 2,07 millions en mars 2023, ce qui en fait l'une des crises de déplacement à la croissance la plus rapide au monde (IDMC, mai 2022 ; CONASUR, mars 2023). Ceci est le résultat du fait qu'au nord du pays de nombreuses villes et villages sont assiégés par des groupes armés depuis le début de 2019, ce qui rend extrêmement difficile l'accès à la nourriture, à l'eau et aux autres biens et services de base pour les habitants (OHCHR, janvier 2023).

De surcroît, en fin de 2022 il y avait 1,24 million de réfugiés et demandeurs d'asile dans la région, dont presque la moitié était accueilli au Tchad, principalement en provenance du Soudan (voir graphique de réfugiés et demandeurs d'asile par pays). Depuis la recrudescence du conflit armé au Soudan à la mi-avril 2023, de nombreuses personnes ont été contraintes de fuir, avec le nombre de réfugiés au Tchad en passant de 592 000 en décembre 2022 à 680 000 en fin de mai 2023 (UNHCR, mai 2023).

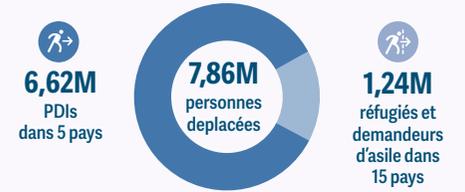
Le Niger reste le deuxième pays à abrité le plus grand nombre des réfugiés et demandeurs d'asile, avec des réfugiés principalement en provenance du Nigéria. Ensuite viennent la Mauritanie avec des réfugiés principalement en provenance du Mali et le Nigéria avec des réfugiés principalement en provenance du Cameroun (UNHCR, mai 2023).

Les déplacements des populations accroissent la pression sur les services sociaux de base, dont la congestion entraîne une pénurie de services essentiels tels que l'alimentation et les articles non alimentaires (ANF), le logement, la protection, la nutrition et les services de santé.

Par exemple, dans la région de Ménaka, au Mali, la détérioration sans précédent de la sécurité a conduit à ce que 50 000 personnes déplacées internes trouvent refuge dans des centres urbains, qui ne disposent pas d'infrastructures suffisantes pour couvrir tous leurs besoins en termes d'alimentation, d'eau, de logement et de santé (IRC, mai 2023).

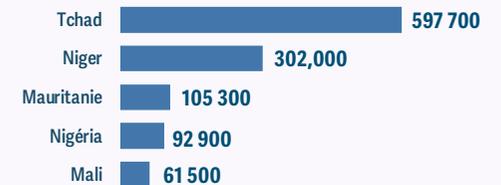
De même, le déplacement des populations a exacerbé la demande sur des ressources naturelles limitées, y compris les terres agricoles, les pâturages et l'eau, tant pour les populations déplacées que pour les populations hôtes. Ceci a abouti à une exploitation excessive et épuisement de ces ressources naturelles, mettant de plus en plus en péril la cohésion sociale et alimentant les conflits communautaires (OCHA, décembre 2022).

Nombre de personnes déplacées dans 15 pays, fin 2022



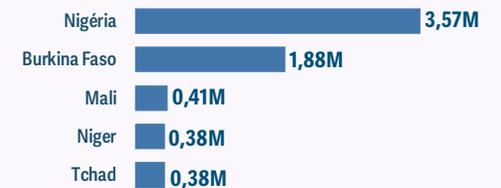
Source : UNHCR ; IOM décembre 2022.

Les cinq pays avec le plus grand nombre de réfugiés et demandeurs d'asile, fin 2022



Source : UNHCR décembre 2022.

Les cinq pays avec le plus grand nombre de personnes déplacées internes, fin 2022



Source : IOM décembre 2022.

Perturbation des marchés, des moyens de subsistance et de la transhumance

Le déplacement massif causé par le conflit a eu un impact majeur et négatif sur la disponibilité alimentaire et les marchés en limitant la production locale de cultures et en augmentant la dépendance des ménages déplacés aux marchés pour se procurer de la nourriture en 2022 et 2023 ; ce qui a exercé une pression supplémentaire sur les prix déjà affectés par l'inflation. Cela a été le cas particulièrement dans des marchés situés en zones d'insécurité au Burkina Faso et au Mali, où les prix des céréales de base demeuraient entre 17 et 33 pour cent au-dessus de leurs niveaux de l'année précédente (FAO-GIEWS, May 2023).

Les conflits et les mauvaises conditions de sécurité ont entravé des transhumants, avec des déplacements massifs des troupeaux atypiques vers les zones soudanaises et les pays côtiers observés. Ceci a entraîné par endroits une forte concentration des troupeaux et l'épuisement des pâturages et des points d'eau, la détérioration de l'état corporel du bétail et une augmentation des affrontements entre agriculteurs et communautés pastorales concernant l'utilisation des terres. L'ensemble de ces conditions a entraîné des pertes économiques et alimentaires.

En avril 2022, l'insécurité a bloqué plus de 1,3 million de têtes de bétail dans plusieurs zones frontalières en Afrique de l'Ouest, notamment dans la région de Tahoua au Niger et dans la zone des trois frontières entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger (OCDE, décembre 2022).



© WFP/ALCOUES DAVID

Le regain d'insécurité au Soudan depuis avril 2023 a entraîné un afflux supplémentaire de réfugiés en provenance de plusieurs points d'entrée de l'autre côté de la frontière entre le Soudan et le Tchad. Dans le camp de réfugiés de Farchana beaucoup séjournent et dorment sous les arbres, se protégeant à peine de la chaleur de 40 degrés.



ANNEXES

Glossaire

Accès à la nourriture

L'accès à la nourriture fait référence à l'accès des ménages/individus à des ressources adéquates pour acquérir des aliments appropriés pour un régime alimentaire nutritif.

Aliments nutritifs

Les aliments nutritifs sont considérés comme des aliments sûrs qui apportent des nutriments essentiels tels que des vitamines et des minéraux (micronutriments), des fibres et d'autres composants à une alimentation saine qui sont bénéfiques pour la croissance, la santé et le développement, protégeant contre la malnutrition. Dans les aliments nutritifs, la présence de nutriments préoccupants pour la santé publique (y compris les graisses saturées, les sucres libres et le sel/sodium) est minimisée, les graisses trans produites industriellement sont éliminées et le sel est iodé.

Apatrides

Un apatride est une personne qui n'a la nationalité d'aucun pays. Certaines personnes naissent apatrides, mais d'autres le deviennent pour diverses raisons, notamment des décisions ou des oublis souverains, juridiques, techniques ou administratifs. La Déclaration universelle des droits de l'homme souligne que « Toute personne a droit à une nationalité » (AGNU, 1948, article 15).

Crise alimentaire

Une crise alimentaire survient lorsque les taux d'insécurité alimentaire aiguë et de malnutrition augmentent fortement au niveau local ou national, ce qui augmente le besoin d'une aide alimentaire d'urgence.

Cette définition distingue une crise alimentaire de l'insécurité alimentaire chronique, bien que les crises alimentaires soient beaucoup plus probables parmi les populations souffrant déjà d'une insécurité alimentaire et d'une malnutrition prolongées. Une crise alimentaire est généralement déclenchée par un choc ou une combinaison de chocs qui affectent un ou plusieurs des piliers de la sécurité alimentaire : disponibilité alimentaire, accès alimentaire, utilisation alimentaire ou stabilité alimentaire.

Crise alimentaire majeure

Une crise alimentaire est définie comme « majeure » si plus d'un million de personnes ou plus de 20 % de la population totale d'une zone, d'une région ou d'un pays est estimée être confrontée à la phase 3 de l'IPC/CH ou supérieure ou équivalente, ou si au moins une zone est classée en situation d'urgence (Phase 4 de l'IPC/CH) ou pire, ou si le pays est inclus dans le niveau 3 de réponse d'urgence à l'échelle du système humanitaire de l'IASC.

Demandeurs d'asile

Un demandeur d'asile est une personne cherchant refuge dans un pays autre que le sien et attendant une décision sur son statut. Les processus juridiques liés à l'asile sont complexes et variables, ce qui constitue un défi lorsqu'il s'agit de compter, de mesurer et de comprendre la population des demandeurs d'asile. Lorsqu'une demande d'asile aboutit, la personne obtient le statut de réfugié.

Déplacement forcé

Le déplacement forcé est un mouvement involontaire ou forcé d'une personne ou de personnes loin de leur domicile ou de leur région d'origine à la suite de persécutions, de conflits, de violence généralisée ou de violations des droits de l'homme. Le déplacement est souvent un effet secondaire des conflits, de l'insécurité alimentaire et des chocs climatiques.

Les personnes déplacées sont souvent plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, ayant dû abandonner leurs moyens de subsistance et leurs biens, entreprendre des voyages pénibles et s'installer dans des zones ou des camps avec un accès limité aux services de base ou aux anciens réseaux sociaux. Leurs droits sont souvent restreints en raison des cadres juridiques du pays d'accueil, ce qui entraîne un manque d'accès à la terre, à l'emploi et à la liberté de mouvement. Elles dépendent souvent de l'aide humanitaire pour répondre à leurs besoins alimentaires.

Les populations déplacées sont souvent confrontées à un accès gravement compromis à l'eau potable et à un assainissement amélioré et sont exposées à un risque accru d'épidémies fréquentes de maladies infectieuses, que les systèmes de santé affaiblis ne peuvent pas traiter, prévenir ou contrôler. En situation de crise, les enfants ne sont souvent pas en mesure d'accéder à d'autres services préventifs tels que la supplémentation en micronutriments et la vaccination, ce qui augmente encore le risque de malnutrition. Le déplacement peut également entraîner l'effondrement des réseaux familiaux et communautaires qui fournissent le soutien et les conseils nécessaires pour s'occuper des jeunes enfants.

Disponibilité alimentaire

La disponibilité alimentaire fait référence à la disponibilité de quantités suffisantes d'aliments de qualité appropriée, fournis par la production nationale ou les importations.

Émaciation / malnutrition aiguë

Un enfant trop maigre pour sa taille en raison d'une perte de poids rapide ou d'une incapacité à prendre du poids est un signe d'émaciation qui, bien que traitable, peut entraîner une maladie, une invalidité ou la mort. L'émaciation modérée est identifiée par des scores z de poids pour taille (PPT) compris entre -2 et -3 de la population de référence, et l'émaciation sévère par un PPT inférieur à -3. La malnutrition aiguë globale reflète à la fois une émaciation modérée et sévère dans une population ainsi que la présence d'un œdème piquant bilatéral. L'émaciation peut également être définie par des mesures du périmètre brachial (MPB) $\leq 12,5$ cm, une émaciation sévère étant définie par une mesure $\leq 11,5$ cm. L'émaciation est utilisée dans ce rapport pour décrire toutes les formes de malnutrition aiguë, y compris celles diagnostiquées avec un œdème. Les enfants touchés ont besoin d'une alimentation, d'un traitement et de soins urgents pour survivre. La prévalence de l'émaciation décrit la situation nutritionnelle de la population générale à un moment précis : elle peut présenter des tendances saisonnières marquées et peut changer rapidement au fil du temps.

La cause immédiate de l'émaciation est une grave restriction nutritionnelle résultant d'un apport alimentaire insuffisant ou d'une maladie récente, telle que la diarrhée, qui entrave l'apport et l'absorption appropriés des nutriments.

État nutritionnel

L'état nutritionnel fait référence à l'état physiologique d'un individu qui résulte de la relation entre l'apport et les besoins en nutriments et la capacité du corps à digérer, absorber et utiliser ces nutriments.

Évaluation du SMIAR (utilisée dans la sélection des pays pour le GRFC)

Le Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR) de la FAO classe et met régulièrement à jour la liste des pays nécessitant une aide extérieure pour l'alimentation, en les divisant en trois catégories selon le facteur prédominant : les pays avec (1) un déficit exceptionnel de la production et des approvisionnements alimentaires globaux ; (2) le manque généralisé d'accès à la nourriture ; et (3) une grave insécurité alimentaire localisée.

Insécurité alimentaire aiguë

L'insécurité alimentaire aiguë est définie comme toute manifestation de l'insécurité alimentaire à un moment donné, dont la gravité menace des vies, des moyens de subsistance ou les deux, quels qu'en soient les causes, le contexte ou la durée.

Ces états aigus sont très susceptibles de changer et peuvent se manifester dans une population en peu de temps, à la suite de changements ou de chocs soudains qui ont un impact négatif sur les déterminants de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (IPC, 2019). L'insécurité alimentaire transitoire est une incapacité à court terme ou temporaire à satisfaire les besoins de consommation alimentaire liés à des crises sporadiques, indiquant une capacité de récupération.

Insécurité alimentaire chronique

L'insécurité alimentaire chronique fait référence à une insécurité alimentaire qui persiste dans le temps, principalement en raison de causes structurelles. La définition inclut l'insécurité alimentaire saisonnière qui survient pendant des périodes où les conditions ne sont pas exceptionnelles.

L'insécurité alimentaire chronique est pertinente pour fournir des orientations stratégiques aux actions qui se concentrent sur l'amélioration à moyen et long termes de la qualité et de la quantité de consommation alimentaire pour une vie active et saine (FAO et al., 2021). La FAO définit cela comme la « sous-alimentation » et il s'agit de la base de l'indicateur des ODD 2.1.1 publié dans le rapport SOFI.

L'insécurité alimentaire modérée fait référence au niveau de gravité de l'insécurité alimentaire, basé sur l'échelle d'expérience de l'insécurité alimentaire (FIES), dans laquelle des personnes sont confrontées à des incertitudes quant à leur capacité à obtenir de la nourriture et ont été contraints de réduire, à certains moments de l'année, la qualité et/ou la quantité de nourriture qu'elles consomment par manque d'argent ou d'autres ressources. Elle fait donc référence à un manque d'accès constant à la nourriture, qui diminue la qualité de l'alimentation, perturbe les habitudes alimentaires normales et peut avoir des conséquences négatives sur la nutrition, la santé et le bien-être.

L'insécurité alimentaire grave fait référence au niveau de gravité de l'insécurité alimentaire dans lequel les personnes ont probablement manqué de nourriture, ont souffert de la faim et, au pire, sont restées plusieurs jours sans manger, mettant leur santé et leur bien-être en grave danger, sur la base de la FIES (FAO et al., 2021).

Selon le rapport SOFI, entre 702 millions et 828 millions de personnes dans le monde étaient confrontées à la faim en 2021, soit une augmentation d'environ 150 millions depuis le déclenchement de la pandémie de COVID-19. Le nombre de personnes touchées par l'insécurité alimentaire grave, qui est une autre mesure qui se rapproche de la faim, montre une tendance à la hausse similaire. Environ 11,7 % de la population mondiale était en situation d'insécurité alimentaire grave en 2021, ce qui représente 923,7 millions de personnes, soit 207 millions de personnes de plus en deux ans. Environ 2,3 milliards de personnes dans le monde étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2021, soit une augmentation de plus de 350 millions de personnes par rapport à 2019, l'année précédant le déclenchement de la pandémie de COVID-19 (FAO et al., juillet 2022).

Insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire fait référence au manque d'accès sécurisé à des quantités suffisantes d'aliments sûrs et nutritifs pour une croissance et un développement humains normaux et une vie active et saine. Pour que les personnes jouissent de la sécurité alimentaire, la nourriture doit être à la fois constamment disponible et accessible en quantité et diversité suffisantes, et les ménages doivent être en mesure d'utiliser (stocker, cuisiner, préparer et partager) la nourriture d'une manière qui a un impact nutritionnel positif.

Malnutrition

La malnutrition est un terme générique qui couvre la dénutrition et le surpoids, l'obésité et les maladies non transmissibles (MNT) liées à l'alimentation telles que les maladies cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux, le diabète et le cancer. Voir <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/malnutrition>.

La dénutrition est une conséquence d'un apport et/ou d'une absorption insuffisants des nutriments, et/ou d'une affection ou d'une maladie. La malnutrition aiguë (émaciation, maigre et/ou œdème piquant bilatéral), le retard de croissance, l'insuffisance pondérale (composée d'un retard de croissance et d'émaciation) et les carences en micronutriments (par ex. carences en vitamine A, fer) sont toutes des formes de dénutrition.

Bien que le surpoids, l'obésité et les maladies non transmissibles ne soient pas au centre de ce rapport, ils coexistent souvent avec la dénutrition au sein d'un même pays, d'une même communauté et même d'un même individu. Par exemple, les enfants souffrant d'un retard de croissance courent un plus grand risque de devenir obèses à l'âge adulte (UNICEF).

La malnutrition a des conséquences immédiates et à long terme, notamment un retard de croissance chez les enfants, une sensibilité accrue aux maladies et aux infections et contribue à 45 % des décès chez les enfants de moins de 5 ans (OMS). Les déterminants de la malnutrition comprennent également un accès insuffisant aux soins de santé, des services d'eau et d'assainissement médiocres et des pratiques inappropriées d'alimentation et de soins des enfants, comme décrit dans le cadre de l'UNICEF.

Migrants

Selon l'OIM, migrant est un terme générique, non défini par le droit international, reflétant la compréhension commune d'une personne qui s'éloigne de son lieu de résidence habituelle, que ce soit à l'intérieur d'un pays ou à travers une frontière internationale, temporairement ou définitivement, et pour diverses raisons. Le terme comprend un certain nombre de catégories juridiques bien définies de personnes, telles que les travailleurs migrants ; les personnes dont les types particuliers de mouvements sont légalement définis, tels que les migrants faisant l'objet d'un trafic illicite, et celles dont le statut ou les moyens de déplacement ne sont pas spécifiquement définis par le droit international, tels que les étudiants internationaux.

Un migrant ayant l'intention de s'installer est une personne qui a atteint le pays de destination finale, où la personne souhaite rester de façon permanente.

- Le migrant de transit est une personne qui séjourne temporairement dans un ou plusieurs pays dans le but d'atteindre un autre pays de destination finale.
- Migration pendulaire : Mouvements de population temporaires et généralement répétés, qui peuvent représenter un modèle de mouvement à l'intérieur d'un pays et entre pays voisins.

Moyens de subsistance

Capacités, actifs (matériels et sociaux) et activités des personnes, nécessaires à un moyen de subsistance lié à la survie et au bien-être futur, ainsi que les politiques et institutions qui façonnent ou restreignent l'accès aux actifs et les choix d'activités.

Panier de dépenses minimales de survie

Alors que le MEB est défini comme ce dont un ménage a besoin pour subvenir à ses besoins essentiels, sur une base régulière ou saisonnière, et son coût moyen, le SMEB est le montant minimum absolu nécessaire pour maintenir l'existence et couvrir les besoins vitaux, qui pourraient impliquer la privation de certains droits de l'homme. Cependant, les concepts de SMEB et MEB n'ont pas toujours été utilisés de manière cohérente par la communauté humanitaire et sont parfois utilisés de manière interchangeable. Il est donc important d'être clair dès le début de l'analyse si un MEB ou un SMEB est l'objectif. Plus d'informations sont disponibles sur : <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000074198/download/>

Panier de dépenses minimum

Un panier de dépenses minimum (MEB pour Minimum Expenditure Basket) est défini comme ce dont un ménage a besoin pour répondre à ses besoins de base, sur une base régulière ou saisonnière, et son coût moyen. Le MEB est un seuil monétaire – le coût de ces biens, services publics, services et ressources – et est conceptuellement équivalent à un seuil de pauvreté. Il décrit généralement le coût d'un mois de besoins essentiels. Étant donné que le MEB fixe un seuil monétaire pour ce qui est nécessaire pour couvrir les besoins essentiels, les ménages dont les dépenses sont inférieures au MEB sont définis comme étant incapables de satisfaire leurs besoins essentiels. Plus d'informations sont disponibles sur : <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000074198/download/>

Personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë

Les personnes désignées comme « confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë » sont en phase IPC/CH 3 ou plus. Cependant, cela ne reflète pas nécessairement l'ensemble de la population nécessitant une action urgente pour réduire les pénuries alimentaires et protéger et sauver des vies et des moyens de subsistance. En effet, certains ménages peuvent n'être classés dans la phase 1 ou 2 de l'IPC/CH que parce qu'ils reçoivent une assistance et ont en fait besoin d'une action continue. Dans de nombreux pays, le nombre en Crise ou pire (IPC/CH Phase 3 ou plus) fait référence aux populations nécessitant une action supplémentaire à celle déjà entreprise.

Personnes intérieurement déplacées

Les personnes intérieurement déplacées sont des individus contraints ou obligés de fuir leur domicile, en raison des effets de conflits armés, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou d'origine humaine ou pour les éviter, et qui n'ont pas traversé une frontière internationale.

Personnes dans le besoin (PDB) vs écart

Les estimations de PDB, utilisées dans les HNO, sont basées sur une analyse qui ne tient pas compte de l'aide humanitaire. Il s'agit purement d'un chiffre englobant le nombre de personnes qui auraient besoin d'aide. Cependant, l'écart tient compte de toute l'assistance existante et probable, et fonde les besoins en fonction des besoins non satisfaits. En résumé, le chiffre de l'écart est plus petit et ne devrait refléter que ceux qui ont besoin d'aide en plus de l'aide déjà fournie.

Principal facteur d'insécurité alimentaire aiguë

Tout en reconnaissant que les facteurs sont souvent liés et se renforcent mutuellement, le GRFC identifie comme principal facteur le déclencheur le plus important de l'insécurité alimentaire aiguë pour chaque pays/territoire en termes de nombre de personnes touchées sur une base annuelle.

Prohibitions et restrictions à l'exportation

Les prohibitions et restrictions à l'exportation sont des mesures à l'exportation qui ont un effet limitatif sur la quantité ou la quantité d'un produit exporté. Elles peuvent prendre la forme d'une taxe ou d'une restriction quantitative. Cette dernière est généralement interdite à quelques exceptions près, notamment celles appliquées pour prévenir ou pallier une pénurie critique de denrées alimentaires.

Réfugiés

Un réfugié est une personne qui a été forcée de fuir son pays à cause de la persécution, de la guerre ou de la violence. Les réfugiés sont reconnus en vertu de divers accords internationaux. Certains sont reconnus en tant que groupe ou sur une base « prima facie », tandis que d'autres font l'objet d'une enquête individuelle avant d'obtenir le statut de réfugié. La Convention de 1951 et le Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés fournissent la définition juridique complète d'un réfugié.

Retard de croissance

Le retard de croissance est associé à des dommages physiques et cognitifs qui peuvent affecter l'apprentissage et les performances scolaires, et entraîner une perte de potentiel et une baisse des revenus plus tard dans la vie. Cela peut également affecter la génération suivante. Les efforts pour prévenir le retard de croissance sont plus efficaces dans les 1 000 jours entre la conception et le deuxième anniversaire d'un enfant. Les enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance sont identifiés par un score z taille pour âge (TPA) inférieur à -2 de la population de référence. Un retard de croissance sévère est défini comme un TPA inférieur à -3.

Sous-alimentation

La sous-alimentation est définie comme la condition dans laquelle la consommation alimentaire habituelle d'un individu est insuffisante pour fournir la quantité d'énergie alimentaire nécessaire pour maintenir une vie normale, active et saine. Aux fins du présent rapport, la faim est définie comme étant synonyme de sous-alimentation chronique. La prévalence de la sous-alimentation (PoU) est utilisée pour mesurer la faim.

Sous-nutrition

La sous-nutrition est une conséquence d'un apport et/ou d'une absorption insuffisants de nutriments, et/ou d'une affection ou d'une maladie. La malnutrition aiguë (émaciation et/ou œdème piquant bilatéral), le retard de croissance, l'insuffisance pondérale (composé d'un retard de croissance et d'émaciation) et les carences en micronutriments (par ex. carences en vitamine A, fer) sont toutes des formes de dénutrition.

Stratégies d'adaptation

Les stratégies d'adaptation sont des mesures auxquelles les personnes ont recours pour obtenir de la nourriture, des revenus et/ou d'autres biens ou services essentiels lorsque leurs moyens de subsistance normaux ont été perturbés ou que d'autres chocs/risques affectent leur accès aux besoins de base.

Vulnérabilité

La vulnérabilité fait référence aux conditions déterminées par des facteurs ou processus physiques, sociaux, économiques et environnementaux qui augmentent la sensibilité d'un individu, d'une communauté, d'actifs ou de systèmes aux impacts des aléas. La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire est l'ensemble des conditions qui augmentent la sensibilité d'un ménage à l'impact sur la sécurité alimentaire en cas de choc ou d'aléa.

Acronymes

ACLED	Projet de localisation des conflits armés et de données sur les événements	IPC	Classification intégrée de la phase de sécurité alimentaire
ANF	Articles non alimentaires	IPC-MNA	Classification intégrée de la phase de sécurité alimentaire malnutrition aiguë
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest	MAG	Malnutrition aiguë
CH	Cadre Harmonisé	MAM	Malnutrition aiguë modérée
CILSS	Comité permanent inter-État de lutte contre la sécheresse au Sahel	MAS	Malnutrition aiguë sévère
CONASUR	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
COVID-19	Maladie du coronavirus 2019	OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
BAD	Banque Africaine de Développement	ODD	Objectifs de développement durable
BID	Banque Islamique de Développement.	OHCHR	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	OMS	Organisation mondiale de la Santé
TCF	Territoire de la capitale fédérale (Nigéria)	PAM	Programme alimentaire mondial
FMI	Fonds monétaire international	PDI	Personnes déplacées internes
FPMA	FAO Surveillance et analyse des prix alimentaires	PRESAGG	Prévisions climatiques saisonnières en Afrique, pays du Golfe de Guinée
FSIN	Réseau d'information sur la sécurité alimentaire	PRESASS	Prévisions climatiques Saisonnières en Afrique Soudano-Sahélienne
GANE	Groupes armés non étatiques	PTF	Partenaires Techniques et Financiers
GIEWS	Système mondial d'information et d'alerte rapide	SMART	Suivi et évaluation normalisés des secours et des transitions
GNAFC	Réseau mondial contre les crises alimentaires	SMIAR	Système mondial d'information et d'alerte rapide
GRFC	Rapport mondial sur les crises alimentaires	UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
IDMC	Observatoire des déplacements internes	UNHCR	Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
IFRC	La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance

Notes techniques

Sélection/validation des données : sources et méthodologies

Cadre Harmonisé (CH)

Le Cadre Harmonisé est un outil fédérateur utilisé par les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest sous le leadership du CILSS en collaboration avec ses partenaires pour l'analyse et l'identification des zones et groupes à risque et les personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë au Sahel, en Afrique de l'Ouest et au Cameroun. Il vise à informer les systèmes nationaux et régionaux de prévention et de gestion des crises alimentaires. Il prend en compte divers indicateurs des résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et des facteurs contributifs.

Le CH s'appuie sur les systèmes d'information existants sur la sécurité alimentaire et la nutrition et qui sont en place dans la plupart des pays sahéliers depuis 1985, et plus récemment dans d'autres pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest. Actuellement, 18 pays mettent en œuvre le CH : Burkina Faso, Bénin, Cameroun, Cabo Verde, Tchad, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

La version CH 2.0 clarifie les fonctions et protocoles spécifiques pour la réalisation d'une analyse intégrée et consensuelle de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë. Voir <http://www.cilss.int/index.php/2019/10/04/cadre-harmonise-manuel-version-2-0/>

Classification du CH en cinq phases

Du fait des évolutions techniques des outils et processus du CH et des efforts d'harmonisation menés au cours de la dernière décennie, les approches IPC et CH de l'insécurité alimentaire aiguë sont très proches l'une de l'autre et donnent des chiffres comparables sur l'insécurité alimentaire aiguë.

La classification en cinq phases (1) Aucune/ Minimale, (2) Sous pression, (3) Crise, (4) Urgence, (5) Catastrophe/Famine est basée sur une convergence des preuves disponibles, y compris des indicateurs liés à la consommation alimentaire, aux moyens de subsistance, malnutrition et mortalité. Chaque phase a des implications importantes et distinctes pour savoir où et comment intervenir au mieux et influence donc les objectifs de réponse prioritaires.

Les populations en crise (Phase 3 du CH), en situation d'urgence (Phase 4 du CH) et en catastrophe (Phase 5 du CH) sont considérées comme celles qui ont un besoin urgent d'aide alimentaire, de moyens de subsistance et de nutrition. Les populations sous pression (Phase 2 du CH) nécessitent un ensemble distinct d'actions – idéalement des interventions de réduction des risques de catastrophe et de protection des moyens de subsistance.

La classification d'une zone en état de famine nécessite des preuves sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la mortalité égales ou supérieures aux seuils de la Phase 5 du CH. S'il n'y a pas suffisamment de données pour la classification famine mais que les informations disponibles indiquent qu'une famine se produit ou se produira probablement, alors la classification famine est appelée « famine probable ». Il est important de noter que « famine » et « famine probable » sont tous aussi graves.

Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë pour la période mars à mai 2023 et pour la période projetée juin à août 2023

Les analyses de projection visent à refléter la situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë au cours de la période juin-août 2023, indiquant l'ampleur attendue de la population confrontée à la crise ou pire (Phases CH 3 à 5). Ces projections couvrent la période typique de la période de soudure mais n'indiquent pas nécessairement la période la plus grave d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë au cours de l'année.

Les projections du CH sont effectuées en décrivant les principales hypothèses à l'origine de l'évolution de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë au cours de la période projetée. L'accent est mis sur le « scénario le plus probable » qui aide à concevoir les changements potentiels dans la répartition de la population à travers les phases du CH selon un scénario dans lequel aucune aide alimentaire n'est fournie.

Les facteurs des crises alimentaires sont souvent liés entre eux et se renforcent mutuellement, ce qui rend difficile l'identification du déclencheur ou du facteurs spécifiques de chaque crise alimentaire. En outre, il est reconnu que l'insécurité alimentaire n'est pas motivée uniquement par la survenance d'un aléa, mais plutôt par l'interaction entre les aléas et les vulnérabilités spécifiques des personnes.

Bien qu'il n'énumère pas chaque facteur de vulnérabilité spécifique pour chaque pays, le Rapport mondial sur les crises alimentaires (GRFC 2023) adopte une approche pratique en estimant quels sont les facteurs les plus saillants pour chaque pays/territoire parmi les grandes catégories expliquées ci-dessous. Le Groupe de travail technique (GTT) sur la sécurité alimentaire analyse chaque pays sélectionné et identifie lequel des moteurs pourrait être considéré comme le principal facteur déterminant.

Pour les pays avec deux facteurs ou plus affectant diverses parties du pays, le facteur principal a été sélectionné sur la base d'une analyse du nombre de personnes affectées par chacun des facteurs.

Limites et défis des données

Comparabilité des estimations de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë au Nigéria, 2021-2023

Les estimations maximales pour les pics de 2022 et 2023 sont comparables selon les règles de comparabilité du Rapport mondial sur les crises alimentaires (GRFC) (couvrant des zones similaires et ayant moins de 10 points de pourcentage de différence dans la couverture de la population totale). Cependant, l'analyse de mars 2023 n'est pas comparable à celle de mars 2022 car la couverture de l'analyse du CH est passée du 21 à 26 états et le TCF, la population analysée passant de 159,1 millions de personnes en mars 2022 à 193,6 millions en mars 2023, soit 91 pour cent de la population nationale.

Dans le même temps, les données démographiques des pays utilisées par l'analyse du CH sont passées de 213,4 millions en mars 2023 à 219,5 millions en mars 2022.

Manque/faible disponibilité des données sur la sécurité alimentaire des réfugiés

La sécurité alimentaire des réfugiés est mesurée de diverses manières parmi les populations de réfugiés et les données ne sont pas systématiquement collectées, décomposées, centralisées ou partagées.

Historique des critères du GRFC 2016–2023

Les crises régionales comme crises alimentaires majeures

Les éditions précédentes du GRFC identifiaient les crises régionales comme des crises alimentaires majeures. Dans les GRFC 2017, 2018 et 2019, des zones, du Tchad et du Nigéria ont été incluses dans la crise alimentaire du bassin du lac Tchad. Dans le GRFC 2020, un accent particulier est mis sur la crise du Sahel central dans l'analyse régionale du chapitre 2, en comprenant les zones du Burkina Faso, du Mali et du Niger, tandis que le chapitre 3 rapporte les analyses nationales pour ces trois pays.

Étant donné que bon nombre de ces crises alimentaires ont gagné en gravité et en ampleur, les pays ont individuellement rempli les critères pour être définis comme des crises alimentaires majeures dans les rapports ultérieurs du GRFC.

Facteurs des crises alimentaires

Conflit/insécurité

Cela comprend les conflits interétatiques et intra-étatiques, la violence interne, le banditisme et la criminalité, les troubles civils ou les crises politiques entraînant souvent des déplacements de population et/ou une perturbation des moyens de subsistance et des systèmes alimentaires.

Il s'agit d'un facteur clé de l'insécurité alimentaire aiguë car, dans des situations de conflit, les civils sont souvent privés de leurs sources de revenus et/ou ont des difficultés à accéder à la nourriture car les systèmes alimentaires et les marchés sont perturbés, ce qui provoque une augmentation des prix des denrées alimentaires et entraîne parfois des pénuries d'eau et de carburant, voire de la nourriture elle-même.

Les mines terrestres, les restes explosifs de guerre et les engins explosifs improvisés détruisent souvent les terres agricoles, les moulins, les installations de stockage, les machines, etc.

Les conflits empêchent les entreprises de fonctionner et affaiblissent l'économie nationale, réduisant les possibilités d'emploi, augmentant les niveaux de pauvreté et détournant les dépenses publiques vers l'effort de guerre.

Les systèmes de santé sont généralement endommagés ou détruits, laissant les personnes dépendantes de l'aide humanitaire – mais de plus en plus, l'insécurité et les barrages routiers empêchent les convois humanitaires d'atteindre les plus vulnérables, ou les agences d'aide sont confrontées à de longs retards, à des restrictions sur le personnel ou au type ou à la quantité de fournitures d'aide, ou bien à des garanties de sécurité insuffisantes. Les parties au conflit peuvent refuser aux personnes l'accès à la nourriture comme arme de guerre, en particulier dans les zones sous blocus/embargo. L'insécurité alimentaire elle-même peut devenir un déclencheur de violence et d'instabilité, en particulier dans des contextes marqués par des inégalités généralisées et des institutions fragiles. Les flambées soudaines des prix alimentaires ont tendance à exacerber le risque de troubles politiques et de conflits (FAO et al., 2017).

Pour les pays dont le conflit/l'insécurité a été le principal moteur au cours de l'année écoulée, le passage à un autre facteur principal doit être sérieusement envisagé, car le rétablissement après un conflit/l'insécurité prend beaucoup de temps et peut rester la cause sous-jacente de l'insécurité alimentaire. Dans les cas où le conflit/l'insécurité a diminué et/ou s'est localisé, avec d'autres facteurs montrant un effet prédominant, le changement du facteur principal par rapport à l'année précédente est pris en compte.

Conditions météorologiques extrêmes

Il s'agit notamment des sécheresses, des inondations, des périodes de forte chaleur, des tempêtes et du début intempêtif des saisons des pluies.

Les conditions météorologiques extrêmes sont à l'origine de l'insécurité alimentaire en affectant directement les cultures et/ou le bétail, en coupant les routes et en empêchant l'approvisionnement des marchés. De mauvaises récoltes font grimper les prix des denrées alimentaires et diminuent les opportunités

Tableau de référence CH de la l'insécurité alimentaire aiguë

Nom des phases	Phase 1 Aucune/Minimale	Phase 2 Sous pression	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Catastrophe/ Famine
Description Phases	Les ménages sont capables de couvrir leurs besoins essentiels, alimentaires et non alimentaires, sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles pour accéder aux aliments et aux revenus.	Les ménages ont une consommation alimentaire minimale mais ne sont pas capables de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.	Les ménages ont des déficits alimentaires qui se reflètent par des taux de Malnutrition aiguë élevés ou supérieurs à la normale ; OU sont marginalement capables de couvrir le minimum de leurs besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence ou en employant des stratégies d'adaptation de crise.	les ménages ont des larges déficits alimentaires, ce qui résulte en une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ; OU sont capables de mitiger les larges déficits alimentaires employant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs.	Les ménages ont un extrême manque d'aliments et sont incapables de couvrir autres besoins même en employant des stratégies. Mort et taux de malnutritions extrêmement critiques sont évidents. (Pour la classification en Famine, des taux de mortalité très élevés sont nécessaires).
Objectifs	Action requise pour développer la résilience et réduire les risques de catastrophe.	Action requise pour réduire les risques de catastrophe et protéger les moyens d'existence.	Protéger les moyens d'existence, prévenir.	Sauver les vies et les moyens d'existence.	Prévenir les décès à grande échelle et éviter l'effondrement total des moyens d'existence.
Consommation alimentaire	HDDS : ≥5 groupes SCA : Consommation acceptable et stable : Pauvre < 5%	HDDS : 4 groupes SCA : Consommation acceptable mais en détérioration : Pauvre : 05-10% ou Pauvre + Limite: 15- 30%	HDDS : 3 groupes SCA : Consommation limite : Pauvre 10-20% ou Pauvre + Limite : 30% et plus	HDDS : 2 groupes SCA : Faible consommation : Pauvre ≥ 20%	HDDS : 0- 1 groupe SCA : Inférieur à consommation faible (ND)
	HHS : nulle Score = 0 rCSI : 0-3 HEA* : DPME = 0%	HHS : faible Score = 1 rCSI : 4-18 HEA : DPME < 80%	HHS : modérée Score 2- 3 rCSI : ≥ 19 HEA : DPME ≥ 80% ou DS < 20%	HHS : grave Score = 4 rCSI : ≥ 19 HEA : DS ≥ 20% et < 50%	HHS : très grave Score = 5- 6 rCSI : ≥ 19 HEA : DS : ≥ 50 %
Évolution des moyens d'existence	Au moins 80% des ménages n'ont mis en œuvre aucune stratégie d'adaptation négative	Au moins 20% des ménages ont mis en œuvre des stratégies d'adaptation de stress ou pire et moins de 20% ont mis en œuvre des stratégies d'adaptation de crise ou d'urgence	Au moins 20% des ménages ont mis en œuvre des stratégies d'adaptation de crise ou pire et moins de 20% ont mis en œuvre des stratégies d'adaptation d'urgence	Au moins 20% des ménages ont mis en œuvre des stratégies d'adaptation d'urgence	ND
État nutritionnel	Malnutrition aiguë globale : < 5% Prévalence IMC <18,5 kg/m² : <5%	Malnutrition aiguë globale : 5-10% Prévalence IMC <18,5 kg/m² : 5- 9.9%	Malnutrition aiguë globale : 10-15 % Prévalence IMC <18,5 kg/m² : 10-19.9%	Malnutrition aiguë globale : 15-30% Prévalence IMC <18,5 kg/m² : 20-39.9%	Malnutrition aiguë globale : ≥ 30% Prévalence IMC <18,5 kg/m² : 20-39.9%
Mortalité	TBM : <0,5/10000/ jour TMMS : ≤1/10,000/ jour	TBM : <0,5/10000/ jour TMMS : ≤1/10,000/ jour	TBM : 0,5-1/10000/ jour TMMS : 1-2/10 000/ jour	TBM : 1-2/10 000/jour OU 2 × la référence TMMS : 2- 4/10 000/ jour	TBM : > 2/10 000/jour TMMS : > 4/10 000/ jour

d'emploi agricole et les termes de l'échange des éleveurs, réduisant le pouvoir d'achat et l'accès à la nourriture, et déclenchant une période de soudure précoce lorsque les ménages dépendent davantage du marché en raison de la réduction des stocks alimentaires.

Les événements météorologiques défavorables sont particulièrement graves pour les petits exploitants agricoles et les éleveurs qui dépendent de l'agriculture et de l'élevage pour accéder à la nourriture. Ils manquent souvent de capacités de résilience pour résister et se remettre des impacts de tels chocs. La vulnérabilité des personnes aux événements de choc climatique repose sur leur capacité à s'adapter et à rebondir après que leurs moyens de subsistance ont été affectés, ainsi que sur l'ampleur et la fréquence des chocs. Des événements répétés érodent davantage la capacité à résister aux chocs futurs.

Les événements météorologiques et les changements climatiques peuvent conduire à une intensification des conflits, par exemple entre bergers et agriculteurs au sujet de l'accès à l'eau et aux pâturages. Il existe de nombreuses preuves suggérant que les catastrophes naturelles – en particulier les sécheresses – contribuent à aggraver les conflits civils existants.

Chocs économiques

Les chocs économiques au niveau national peuvent affecter l'insécurité alimentaire des ménages ou des individus par divers canaux. Les chocs macroéconomiques peuvent entraîner une augmentation de l'insécurité alimentaire aiguë, par exemple, une contraction du PIB entraînant des taux de chômage élevés et une perte de revenus pour les ménages touchés, ou une contraction importante des exportations et/ou une diminution critique des investissements et d'autres flux entrants de capitaux, entraînant une dépréciation significative de la monnaie et une forte inflation, augmentant les coûts de production et les prix des denrées alimentaires et détériorant les termes de l'échange, ce qui peut entraîner un accroissement de l'insécurité alimentaire aiguë. Un endettement élevé et une marge de manœuvre budgétaire limitée limitent la croissance économique, aggravent la vulnérabilité aux chocs économiques et nuisent aux dépenses de développement.

La montée des prix sur le marché mondial des céréales de base, du pétrole et des intrants agricoles peut affecter la disponibilité alimentaire, faire grimper les prix alimentaires intérieurs pour les consommateurs et réduire leur pouvoir d'achat. Des chocs économiques peuvent également se produire à un niveau plus localisé ou ne toucher qu'une catégorie socio-économique particulière de ménages. Par exemple, les bergers confrontés au manque d'aliments pour animaux, de services vétérinaires, à la détérioration de l'état corporel du bétail et à la baisse des prix du bétail sont susceptibles d'être affectés par une réduction du pouvoir d'achat et, par conséquent, d'avoir un accès limité à la nourriture.

Épidémies

Les épidémies (apparitions de cas de maladie dépassant les attentes normales) sont généralement causées par une infection, transmise par contact de personne à personne, par contact d'animal à personne ou par l'environnement. L'eau, l'assainissement, la nourriture et la qualité de l'air sont des éléments vitaux dans la transmission des maladies transmissibles et dans la propagation des maladies susceptibles de provoquer des épidémies.

Les populations déplacées – en particulier dans les camps surpeuplés – sont plus sensibles aux épidémies que les systèmes de santé surchargés ne peuvent prévenir ou contrôler (OMS). Les épidémies et les pandémies peuvent également affecter la capacité des personnes à poursuivre leurs activités et leurs moyens de subsistance et, dans le pire des cas lorsqu'elles sont généralisées, peuvent également affecter les marchés et les chaînes d'approvisionnement.

Ravageurs des cultures et maladies animales

Les ravageurs et les maladies transfrontières des végétaux peuvent facilement se propager dans plusieurs pays et atteindre des proportions épidémiques. Les épidémies et les recrudescences peuvent causer d'énormes pertes aux cultures et aux pâturages, menaçant les moyens de subsistance des agriculteurs vulnérables et la sécurité alimentaire et nutritionnelle de millions de personnes à la fois.

Toutes les maladies animales sont susceptibles d'affecter négativement les populations humaines en réduisant la quantité et la qualité des aliments, des autres produits de l'élevage (cuirs, peaux, fibres) et de la force animale (traction, transport) pouvant être obtenus à partir d'une quantité donnée de ressources et en réduisant le patrimoine des personnes. Les maladies animales transfrontalières (MAT) peuvent être définies comme les maladies épidémiques hautement contagieuses ou transmissibles et susceptibles de se propager très rapidement, indépendamment des frontières nationales, entraînant de graves conséquences socio-économiques et éventuellement de santé publique.

Ces maladies, qui entraînent une morbidité et une mortalité élevées dans les populations animales sensibles, constituent une menace constante pour les moyens de subsistance des éleveurs. La peste des petits ruminants (PPR), la fièvre aphteuse (FA) ou la fièvre de la Vallée du Rift (FVR) affectent souvent les moyens de subsistance du bétail et des éleveurs dans les contextes de crise alimentaire.

Nutrition

Tableau de référence de la malnutrition aiguë de l'IPC

Cinq pays ont mené une analyse IPC de la malnutrition aiguë couvrant une partie de 2022 : Burkina Faso, Tchad, Mali, Nigéria et Niger. L'échelle de malnutrition aiguë de l'IPC classe la gravité de la malnutrition aiguë dans la population évaluée. Le processus d'analyse IPC examine tous les facteurs contributifs affectant l'émaciation dans le domaine d'analyse, tels que l'apport alimentaire, la maladie, les pratiques d'alimentation et de soins, la santé et l'environnement d'eau, assainissement et hygiène. Les informations contextuelles telles que l'accès aux services et la mortalité sont toutes incluses dans l'analyse.

Malnutrition aiguë

La malnutrition aiguë modérée est identifiée par des scores z de poids

pour taille (PPT) compris entre -2 et -3 de la population de référence, et la malnutrition aiguë sévère par un PPT inférieur à -3. La malnutrition aiguë reflète à la fois la malnutrition aiguë modérée et sévère dans une population. La malnutrition aiguë peut également être définie par des mesures du périmètre brachial (MPB) $\leq 12,5$ cm, une malnutrition aiguë sévère étant définie par une mesure $\leq 11,5$ cm.

Indice de gravité de la prévalence de l'émaciation chez les enfants âgés de 6 à 59 mois

Intervalle de prévalence	Libellé
< 2,5 %	Très faible
2,5- < 5 %	Faible
5- < 10 %	Moyen
10- < 15 %	Élevé
≥ 15 %	Très élevé

Source : De Onis et al. Public Health Nutrition, 2018. Disponible sur : <https://www.who.int/nutrition/team/prevalence-thresholds-wasting-overweight-stunting-children-paper.pdf>

Retard de croissance

Les enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance sont identifiés par un score z taille pour âge (TPA) inférieur à -2 de la population de référence. Un retard de croissance sévère est défini comme un TPA inférieur à -3.

Indice de gravité de la prévalence du retard de croissance chez les enfants âgés de 6 à 59 mois

Intervalle de prévalence	Libellé
< 2,5 %	Très faible
2,5-10 %	Faible
10- < 20 %	Moyen
20- < 30 %	Élevé
≥ 30 %	Très élevé

Source : De Onis et al. Public Health Nutrition, 2018. Disponible sur : <https://www.who.int/nutrition/team/prevalence-thresholds-wasting-overweight-stunting-children-paper.pdf>

Diversité alimentaire minimale

Cet indicateur fait référence au pourcentage d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui reçoivent quotidiennement des aliments provenant d'au moins cinq des huit groupes alimentaires.

Les huit groupes d'aliments sont : i. lait maternel ; ii. graines, racines et tubercules ; iii. légumineuses et noix ; iv. produits laitiers (préparation pour nourrissons, lait, yaourt, fromage) ; v. aliments carnés (viande, poisson, volaille et foie/abats) ; vi. œufs ; vii. fruits et légumes riches en vitamine A ; viii. autres fruits et légumes. Dans certaines enquêtes, la diversité alimentaire minimale est calculée sur la base de sept groupes d'aliments, à l'exclusion du lait maternel. Dans ces cas, l'indicateur fait référence au pourcentage d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui reçoivent quotidiennement des aliments d'au moins quatre des sept groupes alimentaires.

Fréquence minimale des repas

L'indicateur fait référence à la proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui reçoivent des aliments solides, semi-solides ou mous au moins le nombre minimum de fois par jour recommandé selon leur âge et s'ils sont allaités ou non.

Régime alimentaire minimum acceptable

Cet indicateur composite combine la fréquence des repas et la diversité alimentaire pour évaluer la proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois consommant une alimentation qui répond aux exigences minimales nécessaires à la croissance et au développement.

Intervalles de prévalence	Libellé
> 70 %	Phase 1 – Acceptable/minimal
40-70 %	Phase 2 – Alerte/stress
20-39,9 %	Phase 3 – Grave/sévère
10-19,9 %	Phase 4 – Critique/extrême
< 10 %	Phase 5 – Extrêmement critique catastrophique

Source : Seuils préliminaires suggérés par IFE Core Group..

Pourcentage de ménages ne consommant pas d'aliments riches en micronutriments (analysés dans les populations de réfugiés)

Il s'agit de la proportion de ménages dont aucun membre ne consomme des légumes, des fruits, de la viande, des œufs, du poisson/fruits de mer et du lait/produits laitiers sur une période de référence de 24 heures. Le groupe alimentaire des légumes, fruits, viande, œufs, poisson/fruits de mer et lait/produits laitiers est identique aux 12 groupes alimentaires définis par la FAO (2011)..

Allaitement exclusif

L'allaitement maternel exclusif au cours des 6 premiers mois, suivi de l'introduction en temps opportun d'aliments complémentaires sûrs et nutritionnellement adéquats avec un allaitement continu jusqu'à l'âge de 2 ans ou au-delà, garantit que les enfants reçoivent tous les nutriments dont ils ont besoin. Cet indicateur fait référence au pourcentage de nourrissons de 0 à 5 mois qui n'ont été nourris qu'au lait maternel la veille.

Intervalles de prévalence	Libellé
> 70 %	Phase 1 – Acceptable/minimal
50-70 %	Phase 2 – Alerte/stress
30-49,9 %	Phase 3 – Grave/sévère
11-29,9 %	Phase 4 – Critique/extrême
< 10 %	Phase 5 – Extrêmement critique catastrophique

Source : adapté d'après la carte de pointage de l'allaitement maternel de l'UNICEF.

Prévalence de l'anémie

Cet indicateur fait référence à la proportion d'enfants âgés de 6 à 59 mois et de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui sont anémiques.

L'anémie est une condition dans laquelle le nombre de globules rouges ou leur capacité de transport d'oxygène sont insuffisants pour répondre aux besoins physiologiques, qui varient selon l'âge, le sexe, l'altitude, le tabagisme et le statut de grossesse.

La carence en fer est considérée comme la cause la plus fréquente d'anémie dans le monde, bien que d'autres affections, telles que les carences en acide folique, en vitamine B12 et en vitamine A, l'inflammation chronique, les infections parasitaires et les troubles héréditaires puissent toutes provoquer une anémie. Dans sa forme sévère, elle est associée à de la fatigue, de la faiblesse, des étourdissements et de la somnolence. Les femmes enceintes et les enfants sont particulièrement vulnérables (OMS).

Intervalles de prévalence	Libellé
< 5,0 %	Pas de problème de santé publique
5,0-19,9 %	Problème léger de santé publique
20,0-39,9 %	Problème modéré de santé publique
≥ 40,0 %	Problème grave de santé publique

Source : OMS, 2008

Accès aux services de base en eau potable

Les sources d'eau potable améliorées sont celles qui, de par la nature de leur conception et de leur construction, ont le potentiel de fournir de l'eau salubre. Le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (connu sous le sigle anglais JMP) subdivise la population utilisant des sources améliorées en trois groupes (gérée en toute sécurité, basique et limitée) selon le niveau de service fourni. Afin de répondre aux critères d'un service d'eau potable géré en toute sécurité, les personnes doivent utiliser une source améliorée répondant à trois critères : accessible sur place ; disponible en cas de besoin ; exempte de contamination. Si la source améliorée ne répond à aucun de ces critères mais qu'un aller-retour pour aller chercher de l'eau prend 30 minutes ou moins, alors elle est classée comme un service d'eau potable de base. Si la collecte d'eau à partir d'une source améliorée dépasse 30 minutes, elle est classée comme un service limité (OMS et UNICEF).

Tableau de référence IPC de la malnutrition aiguë

Nom et description de la phase	Phase 1 Acceptable	Phase 2 Alerte	Phase 3 Sérieuse	Phase 4 Critique	Phase 5 Extrêmement critique
	Moins de 5% des enfants sont malnutris aigus.	5-9,9% des enfants sont malnutris aigus..	10-14,9% des enfants sont malnutris aigus.	15-29,9% des enfants sont malnutris aigus. Les niveaux de mortalité et de morbidité sont élevés ou en augmentation. La consommation alimentaire individuelle pourrait être compromise..	30% ou plus des enfants sont malnutris aigus. Une morbidité généralisée et/ou des déficits de consommation alimentaire très importants sont probablement manifestes.
	La situation se détériore progressivement avec des niveaux de malnutrition aiguë en augmentation. Les niveaux de morbidité et/ou déficits de consommation alimentaire sont susceptibles d'augmenter à l'instar des niveaux de malnutrition aiguë.				
L'objectif de réponse prioritaire est de réduire la malnutrition aiguë et prévenir la mortalité associée à cette dernière. ²	Maintenir la prévalence de malnutrition aiguë à un faible niveau.	Renforcer la capacité de réponse existante ainsi que la résilience. Lutter contre les facteurs contributifs de la malnutrition aiguë. Surveiller la situation et planifier la réponse en fonction des besoins.	Action urgente requise pour: →		
			Réduire urgemment les niveaux de malnutrition en: renforçant les dispositifs de traitement et de prévention au sein des population touchées.	Réduire urgemment les niveaux de malnutrition aiguë en: développant et en intensifiant les activités de traitement et de protection pour atteindre une plus grande partie de la population affectée.	Réduire urgemment les niveaux de malnutrition en: intervenant par tous les moyens contre sa propagation et celle des épidémies de maladie..
Malnutrition aiguë globale (MAG) basée sur le z-score de poids-pour-taille (PTZ)	<5%	5,0 à 9,9%	10,0 à 14,9%	15,0 à 29,9%	≥30%
Malnutrition aiguë globale (MAG) basée sur le périmètre brachial (PB)	<5%				
	5 à 9,9%				
	10 à 14,9%				
	≥15%				
*Les données de MAG basées sur le PB ne doivent être utilisées qu'en l'absence de données de MAG basées sur le PTZ. La phase IPC finale de la malnutrition aiguë doit être argumentée par une analyse de la relation qui existe entre le PTZ et le PB dans la zone d'analyse ainsi que par une convergence des preuves avec les facteurs contributifs. Dans des circonstances exceptionnelles où la MAG basée sur le PB est significativement plus élevée que la MAG basée sur le PTZ (par ex. séparées par deux paliers de phases ou plus), les deux indicateurs doivent être pris en considération et on doit procéder à une convergence des preuves afin de déterminer la phase finale.					

Notes:

- La mortalité mentionnée ci-dessus fait référence à l'augmentation du risque de mortalité quand les niveaux de malnutrition aiguë s'accroissent.
- Les objectifs de réponse prioritaires recommandés dans le tableau de référence IPC de la malnutrition aiguë mettent l'accent sur la réduction des niveaux constatés; les actions spécifiques doivent être guidées par une analyse de la réponse basée sur l'étude des facteurs contribuant à la malnutrition aiguë ainsi que des problèmes liés à l'acheminement de l'aide – par exemple la capacité du gouvernement et des agences, les financements possibles et l'insécurité dans la zone.
- La MAG basée sur le PTZ se définit par un PTZ < -2 ou la présence d'œdèmes; La MAG basée sur le PB se définit par un PB < 125 mm ou la présence d'œdèmes.

Bibliographie

WFP. 2023. Economic Explorer [Online] [Accessed on March 14, 2023] DataViz – Economic Explorer (wfp.org)

PRESAGG. 2023. Seasonal Forecasts of the Agro-hydro-climatic characteristics of the major rainy season in the Gulf of Guinea Countries [Online] [Accessed on June 2, 2023] https://agrhyet.cilss.int/doss/tocharg/2023/02/COMMUNIQUE-FINAL_PRESAGG_2023_VF_Engl.pdf

Situation par pays

Bénin

FAO-GIEWS. 2022. Bénin Country Brief. October 2022. [Online] [Accessed on May 23, 2023] <https://www.fao.org/giews/countrybrief/country.jsp?code=BEN>

CH. 2022. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en octobre-décembre 2022 et projetée en juin-août 2023. November 2022. [Online] [Accessed on May 23, 2023] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Resultats_Analyses_Nov2022_fichedecommunication.pdf

Burkina Faso

FSIN et al. 2023. Global Report on Food Crises 2023. May 2023. [Online] [Accessed on May 23, 2023] <https://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/GRFC2023-compressed.pdf>

CH. 2023. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2023 et projetée en juin-août 2023. March 2023 [Online] [Accessed on May 23, 2023] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Fiche_com_Mars_2023_VF.pdf

CH. 2023. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle et projetée – Burkina Faso. March 2023. [Online] [Accessed on May 23, 2023] https://agrhyet.cilss.int/doss/tocharg/2022/04/Booklet_CH_Mars2022_VF.pdf

Cabo Verde

FAO GIEWS. 2022. Cabo Verde: Country Brief. June 2022. [Online] [Accessed on 2 June 2023] FAO GIEWS Country Brief on Cabo Verde -

CH. 2023. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en octobre-décembre 2022 et projetée en juin-août 2023 [Online] [Accessed on 2 June 2023] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Resultats_Analyses_Nov2022_fichedecommunication.pdf

IMF. 2022. World Economic Outlook Database October 2022 Edition [Online] [Accessed on 2 June 2023] World Economic Outlook Database, October 2022 (imf.org)

WFP. 2022. Economic Explorer [Online] [Accessed on June 2, 2023] DataViz – Economic Explorer (wfp.org)

Gambie

CH. 2023. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle et projetée – Gambia. March 2023. [Online] [Accessed on May 24, 2023] https://agrhyet.cilss.int/doss/tocharg/2022/04/Booklet_CH_Mars2022_VF.pdf

CH. 2022. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en octobre-décembre 2022 et projetée en juin-août 2023. November 2022. [Online] [Accessed on May 24, 2023] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Resultats_Analyses_Nov2022_fichedecommunication.pdf

Ghana

CH. 2023. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en octobre-décembre 2022 et projetée en juin-août 2023 [Online] [Accessed on 2 June 2023] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Resultats_Analyses_Nov2022_fichedecommunication.pdf

WFP. 2022. Economic Explorer [Online] [Accessed on June 2, 2023] DataViz – Economic Explorer (wfp.org)

Guinée

FAO GIEWS. 2023. Guinea: Country Brief. February 2023. [Online] [Accessed on 2 June 2023] FAO GIEWS Country Brief on Guinea -

CH. 2023. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en octobre-décembre 2022 et projetée en juin-août 2023 [Online] [Accessed on 2 June 2023] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Resultats_Analyses_Nov2022_fichedecommunication.pdf

FSIN. 2023. Global Report on Food Crises 2023 [Online] [Accessed on 2 June 2023] <https://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/GRFC2023-hi-res.pdf>

Guinea-Bissau

CILSS. 2023. Concertation Regionale sur la Situation Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'ouest. March 2023. Bamako, Mali. [Presentation]

CH. 2023. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2023 et projetée en juin-août 2023. March 2023 [Online] [Accessed on May 24, 2023] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Fiche_com_Mars_2023_VF.pdf

FAO-GIEWS. 2023. Guinea-Bissau Country Brief. May 2023. [Online] [Accessed on May 24, 2023] <https://www.fao.org/giews/countrybrief/country.jsp?lang=en&code=GNB>

Libéria

CILSS. 2022. Regional Concertation on Food and Nutrition Security in Sahel and West Africa. November 2022. Cotonou, Bénin. [Presentation]

CH. 2022. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en octobre-décembre 2022 et projetée en juin-août 2023. November 2022. [Online] [Accessed on May 23, 2023] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Resultats_Analyses_Nov2022_fichedecommunication.pdf

CH. 2023. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2023 et projetée en juin-août 2023. March 2023 [Online] [Accessed on May 24, 2023] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Fiche_com_Mars_2023_VF.pdf

Mali

CH. 2023. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2023 et projetée en juin-août 2023. March 2023 [Online] [Accessed on May 23, 2023] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Fiche_com_Mars_2023_VF.pdf

FSIN et al. 2023. 2023 Global Report on Food Crises. May 2023. [Online] [Accessed on May 23, 2023] <https://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/GRFC2023-compressed.pdf>

Mauritanie

CH. 2023. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle et projetée – Mauritanie. March 2023. [Online] [Accessed on May 23, 2023] https://agrhyet.cilss.int/doss/tocharg/2022/04/Booklet_CH_Mars2022_VF.pdf

CH. 2023. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2023 et projetée en juin-août 2023. March 2023 [Online] [Accessed on May 23, 2023] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Fiche_com_Mars_2023_VF.pdf

Niger

CH. 2023. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2023 et projetée en juin-août 2023. March 2023 [Online] [Accessed on May 23, 2023] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Fiche_com_Mars_2023_VF.pdf

FSIN et al. 2023. Global Report on Food Crises 2023 [Online] [Accessed on 2 June 2023] <https://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/GRFC2023-hi-res.pdf>

Nigéria

NBS. 2023. Consumer Price Index April 2023. May 2023 [Online] [Accessed on June 6, 2023] Reports | National Bureau of Statistics (Nigerianstat.gov.ng)

FEWS NET. 2023. Global Price Watch March 2023 Prices. April 2023. [Online] [Accessed on June 6, 2023] Global-PW-202304-Final.pdf (fews.net)

Sénégal

CH. 2023. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2023 et projetée en juin-août 2023. March 2023 [Online] [Accessed on May 23, 2023] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Fiche_com_Mars_2023_VF.pdf

CILSS. 2023. R Concertation régionale sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. March 2023. Bamako, Mali. [Presentation]

Sierra Leone

FAO GIEWS. 2022. Sierra Leone: Country Brief. November 2022. [Online] [Accessed on 2 June 2023] [FAO GIEWS Country Brief on Sierra Leone –](#)

CH. 2023. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en octobre-décembre 2022 et projetée en juin-août 2023 [Online] [Accessed on 2 June 2023] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Resultats_Analyses_Nov2022_fichedecommunication.pdf

Tchad

CH. 2023. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle et projetée -- Tchad. March 2023. [Online] [Accessed on May 23, 2023] https://agrhytmet.cilss.int/doss/tocharg/2022/04/Booklet_CH_Mars2022_VF.pdf

FSIN et al. 2023. 2023 Global Report on Food Crises. May 2023. [Online] [Accessed on May 23, 2023] <https://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/GRFC2023-compressed.pdf>

UNHCR. 2023. Operational Data Portal: Chad Overview, updated April 2023. [Online] [Accessed May 23, 2023]

FAO-GIEWS. 2023. GIEWS Update: The Republic of Sudan. May 2023. [Online] [Accessed on May 23, 2023] <https://www.fao.org/3/cc6119en/cc6119en.pdf>

WFP. 2023. 'We lost everything' – Sudanese refugees arrive in Chad as difficult times loom. April 2023. [Online] [Accessed May 23, 2023] <https://www.wfp.org/stories/we-lost-everything-sudanese-refugees-arrive-chad-difficult-times-loom>

Togo

CH. 2021. Situation alimentaire et nutritionnelle au sahel, en afrique de l'ouest et au cameroun. [Online] [Accessed on 2 June 2023] https://agrhytmet.cilss.int/doss/tocharg/2021/12/Booklet_CH_Nov2021.pdf

CH. 2022. . Situation alimentaire et nutritionnelle au sahel, en afrique de l'ouest et au cameroun. [Online] [Accessed on 2 June 2023] https://agrhytmet.cilss.int/doss/tocharg/2022/04/Booklet_CH_Mars2022_VF.pdf

CH. 2023. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en octobre-décembre 2022 et projetée en juin-août 2023 [Online] [Accessed on 2 June 2023] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Resultats_Analyses_Nov2022_fichedecommunication.pdf

Une situation nutritionnelle préoccupante

UNICEF. 2023. Près d'un million d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë sévère en 2023, au Centre Sahel – UNICEF. April 2023 [Online] [Accessed on 2 June 2023] <https://www.unicef.org/wca/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/pr%C3%A8s-dun-million-denfants-de-moins-de-5-ans-souffrant-de-malnutrition-aigu%C3%AB>

UNICEF. 2021. Conceptual Framework on the Determinants of Maternal and Child Nutrition. November 2021. [Online] [Accessed on May 23, 2023] <https://www.unicef.org/media/113291/file/UNICEF%20Conceptual%20Framework.pdf>

FSIN et al. 2023. Global Report on Food Crises 2023 [Online] [Accessed on 2 June 2023] <https://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/GRFC2023-hi-res.pdf>

UNICEF. 2023. Dénutriés et oubliés. March 2023 [Online] [Accessed on June 2, 2023] [https://www.unicef.org/media/135796/file/Executive%20summary%20\(French\).pdf](https://www.unicef.org/media/135796/file/Executive%20summary%20(French).pdf)

UNICEF. 2022. Country Office Annual Report 2022 – Guinea. [Online] [Accessed on June 2, 2023] <https://www.unicef.org/media/135946/file/Guinea-2022-COAR.pdf>

UNICEF. 2022. SMART Survey Burkina Faso [Online] [Accessed January 4 2023] <https://data.unicef.org/country/bfa/>

IPC. 2022. Mali: IPC Acute Food Insecurity Analysis June 2021 – August 2022. March 2022. [Online] [Accessed on June 1, 2023] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Mali_Acute_Malnutrition_2021Oct2022Aug_Report_French.pdf

IPC. 2023. Burkina Faso: IPC Acute Food Insecurity Analysis August 2022 – July 2023. January 2023. [Online] [Accessed on June 1, 2023] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Burkina_Faso_Acute_Malnutrition%202022Aug2023Jul_Report_French.pdf

UNICEF. 2020. Progrès en Matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène en milieu scolaire. [Online] [Accessed on June 1, 2023] <https://data.unicef.org/wp-content/uploads/2022/01/JMP-2020-WASH-schools-fr.pdf>

IRFC. 2022. EAP Activation Notification. April 2022. [Online] [Accessed on June 2, 2023] <https://reliefweb.int/report/niger/niger-drought-eap-activation-notification-operation-n-mdrne026>

UNICEF. 2022. Mali Humanitarian Situation Report No. 6. [Online] [Accessed on June 2, 2023] <https://www.unicef.org/media/130111/file/Mali-Humanitarian-SitRep-September-2022.pdf>

UNICEF. 2021. Sierra Leone Humanitarian Situation Report No. 4. [Online] [Accessed on June 2, 2023] <https://www.unicef.org/media/115056/file/Sierra-Leone-HAC-Situation-Report-2021.pdf>

La crise sécuritaire en Afrique de l'Ouest et au Sahel

CH. 2023. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en octobre-décembre 2022 et projetée en juin-août 2023 [Online] [Accessed on 2 June 2023] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Resultats_Analyses_Nov2022_fichedecommunication.pdf

ACLEd. 2023. Regional Overview Africa April 2023. [Online] [Accessed on 2 June 2023] [Regional Overview: Africa | April 2023 \(acleddata.com\)](#)

IRC. 2023. West Africa Emergency Report 2023. [Online] [Accessed on 2 June 2023] [IRC West Africa Emergency Report – Burkina Faso | ReliefWeb](#)

OCHA. 2022. West and Central Africa and Situation Report [Online] [Accessed on 2 June 2023] [West and Central Africa | Situation Reports \(unocha.org\)](#)

IDMC. 2022. Global Report on Internal Displacement. [Online] [Accessed on 2 June 2023] [2022 Global Report on Internal Displacement | IDMC \(internal-displacement.org\)](#)

CONASUR. 2023. Enregistrement des personnes déplacées internes du Burkina. [Online] [Accessed on 2 June 2023]. [Tableau de bord général sur l'enregistrement des PDI au BF au 31 mars 2023.pdf – Google Drive](#)

Ceci est le résultat du fait qu'au nord du pays de nombreuses villes et villages sont assiégés par des groupes armés depuis le début de 2019, ce qui rend extrêmement difficile l'accès à la nourriture, à l'eau et aux autres biens et services de base pour les habitants (OHCHR, janvier 2023).



Le Réseau d'information sur la sécurité alimentaire (FSIN) facilite l'échange d'expertise technique, de connaissances et de meilleures pratiques entre les praticiens de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Son objectif est de promouvoir des informations opportunes, indépendantes et consensuelles sur les crises alimentaires, tout en mettant en évidence et en comblant les manques critiques en matière de données. En tant que partenaire clé du GNAFC, le FSIN coordonne la publication du Rapport mondial sur les crises alimentaires. Le FSIN est dirigé par FAO, FEWS Net, IFPRI, IPC, JRC et PAM.

www.fsinplatform.org  [@FSIN_News](https://twitter.com/FSIN_News)



Fondé par l'Union européenne, la FAO et le PAM en 2016, le Réseau mondial contre les crises alimentaires (RMCCA) est une alliance d'acteurs humanitaires et de développement engagés à s'attaquer aux causes profondes des crises alimentaires et à leur trouver des solutions durables, grâce au partage d'analyses et de connaissances, une coordination renforcée des réponses fondées sur des données probantes et des efforts collectifs dans l'ensemble du lien entre l'humanitaire, le développement et la paix (HDP).

www.fightfoodcrises.net  [@fightfoodcrises](https://twitter.com/fightfoodcrises)



Le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a été créé le 12 Septembre 1973 à la suite des grandes sécheresses qui ont frappé le Sahel dans les années '70. Il regroupe de nos jours treize Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo). Le mandat général qui guide l'action du CILSS est de s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et dans la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification, pour un nouvel équilibre écologique au Sahel.

www.cilss.int  [@cilssinfos](https://twitter.com/cilssinfos)